

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2762 - LUNDI 14 NOVEMBRE 2016



Des membres du Conseil de sécurité de l'ONU

ENJEUX DE L'HEURE

Le Conseil
de sécurité au
chevet de la RDC

Depuis le 11 novembre, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU séjournent à Kinshasa pour une visite de travail de soixante-douze heures. Après l'entretien de plus d'une heure qu'ils ont eu le lendemain avec le chef de l'État, Joseph Kabila, les ambassadeurs auprès de l'ONU ont estimé que l'accord politique signé à l'issue du dialogue était « une étape » et ont dit souhaiter la poursuite des discussions pour arriver à un « large consensus ».

Selon l'ambassadeur de la France à l'ONU, François Delattre, « les discussions devront pouvoir se poursuivre dans un cadre large inclusif afin d'atteindre le consensus large sur un calendrier électoral précis accompagné des mesures de confiance ». La délégation onusienne quitte Kinshasa ce 14 novembre pour mettre le cap sur la ville de Béni au Nord-Kivu où l'insécurité continue à battre son plein.

Page 12

DIALOGUE NATIONAL

72% de Kinois
non informés des
résolutions prises

La situation serait due au manque ou encore à la faible communication autour de l'accord issu du dialogue et de ses résolutions, ainsi que sur ses motivations. Il ressort de l'étude menée par l'Institut de sondage Les Points du 9 au 10 novembre auprès des Kinois que seulement 21% d'entre eux sont au parfum des résolutions du dialogue national contre 72% qui disent ne pas connaître le contenu des résolutions prises. 7% des Kinois se sont abstenus, soutenant qu'ils ne maîtrisent rien de ce forum ni de ses motivations moins encore de ses conclusions.

En lieu et place d'une médiatisation sur l'accord politique issu du dialogue de la cité de l'Union africaine et de ses résolutions, la population affirme assister à une guéguerre des politiciens autour du choix du Premier ministre et le partage des postes ministériels au sein du gouvernement à former.

Page 13



Quelques participants au dialogue de la cité de l'Union africaine

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le personnel du ministère en grève

Les grévistes exigent le paiement de leurs primes et indemnité permanente équivalant à 5% de la production du ministère, soit deux millions de dollars par mois. Là où le bât blesse, c'est que depuis 1998, ces sommes n'ont jamais été payées sans qu'aucune explication plausible ne leur rassure quant à la volonté du gouvernement à décanter la situation, apprend-on. Les revendications des grévistes sont aussi d'ordre administratif (demande d'élévation en grade, reconnaissance du statut de diplomates pour certains fonctionnaires, etc.). D'où l'appel pressant des grévistes lancé au président de la République pour qu'il s'implique personnellement dans ce dossier. Entre-temps, tous les services sont paralysés. Même le service minimum n'est pas observé.

Page 14

TENSION À L'UNIVERSITÉ

Des défis socioéconomiques d'une ampleur
insoupçonnée !

La crise économique et politique en RDC ne permet pas une augmentation des frais académiques et autres frais connexes. C'est l'instruction de Théophile Mbemba, le ministre de tutelle, aux responsables des établissements supérieurs et universitaires. Si la décision ramène effectivement la sérénité dans les milieux étudiants, le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire a invité les acteurs en conflit à un consensus au sein

du comité des partenaires. Mais pour nombre d'observateurs avertis, la question universitaire est bien trop grave pour être réglée par une simple instruction de l'autorité compétente. Des voix s'élèvent pour exiger une véritable politique de l'éducation supérieure du gouvernement au lieu des mesures ponctuelles. Il y va de la qualité même de l'élite de demain et de la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

Page 13

ÉDITORIAL

Diplomatie

Ce qui vient de se passer aux Etats-Unis avec l'élection de Donald Trump et qui se passera demain dans plusieurs pays amis du Congo, la France en particulier, devrait en bonne logique nous amener à dynamiser notre diplomatie beaucoup plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les pièces bougeant rapidement sur l'échiquier international les nations émergentes comme la nôtre peuvent, en effet, tirer de grands avantages du nouvel équilibre qui s'instaure.

Entendons-nous bien, cependant, avant d'aller plus loin : ce qui précède ne constitue nullement une critique plus ou moins voilée à l'encontre du ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, et de son équipe, mais concerne très directement les différentes représentations du Congo partout où se joue cette partie décisive. Car si la diplomatie congolaise ne relaie pas sur le terrain les actions lancées par le chef de l'Etat que doivent mettre en oeuvre la présidence de la République et le ministère des Affaires étrangères, il y a de fortes chances pour que les opportunités présentes ne soient pas réellement saisies par nous.

Ce qui vient de se passer à Paris, où un homme d'expérience, l'ancien ministre Rodolphe Adada a pris en main les rênes de notre Ambassade, ne devrait pas se limiter à la France, mais s'étendre, si nécessaire, aux représentations diplomatiques installées dans les lieux où se prennent les décisions stratégiques du temps présent. Et ceci devrait concerner aussi bien les capitales des grandes puissances que les sièges des institutions internationales, partout dans le monde.

Alors que se jouent en Afrique des parties décisives et que le Congo, en raison de sa position géographique et de l'expérience de son président, se voit appelé à agir de façon croissante pour la prévention et la gestion des crises il est important, essentiel même, que ses initiatives soient relayées constamment dans toutes les grandes capitales. Or c'est loin d'être le cas, nous sommes là pour en témoigner même si cela ne plaît pas à tout le monde.

Washington, New York, Paris, Londres, Bruxelles, Rome, Genève, Moscou, Beijing, New-Delhi, Tokyo, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Cuba, Pretoria, Alger, Le Caire, Abuja. La liste des lieux de pouvoir où le Congo doit faire entendre clairement sa voix n'est pas si longue que l'on ne puisse résoudre ce problème sans délai.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo se dote d'un plan d'actions de gestion des mangroves

Ce plan d'actions national de gestion des mangroves et autres zones humides associées, a été validé le 10 novembre à Brazzaville, par les experts en la matière, lors d'un atelier patronné par le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière et du Développement durable, Pierre Taty.

Après avoir examiné la qualité, la pertinence et la faisabilité de ce nouveau plan national, les experts ont unanimement approuvé ce texte.

Ce plan est conçu pour garantir la protection et la gestion durable des mangroves, qui sont un écosystème de marais maritime contenant un groupement

le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière, Pierre Taty.

Pour la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Suze Percy Filippini, la validation de ce plan national implique le maintien de tous les services de production écosystémiques y compris la pêche, l'élevage, et l'agriculture dans le cadre du développement durable.

« La FAO, en tant que partenaire traditionnel au développement du Congo, pense qu'il est devenu un impératif d'apporter l'appui significatif afin de promouvoir des mécanismes et stra-



Pierre Taty ouvrant les travaux de l'atelier sur les mangroves (photo adiac)

de végétaux spécifiques principalement ligneux, ne se développant qu'en zones de balancement marine.

« Permettez-moi de rappeler que le Congo, notre pays, est doté d'importantes ressources naturelles variées, parmi lesquelles figurent les zones humides marines côtières. Ces dernières, à travers leurs fonctions écologiques, culturelles et socio-économiques qu'elles assurent, constituent un atout indéniable pour le développement durable de notre pays », a souligné

tégies durables qui concilient le développement socio-économique et la protection des mangroves », précise pour sa part, le représentant de la FAO au Congo.

Situées dans les 124 régions littorales marines tropicales, la mangrove constitue une réserve essentielle en bois, fourrage, plantes médicinales et habitats naturels, Elle est aussi une zone de protection humaine efficace contre l'érosion, inondations ou encore les cyclones.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISPARITION

Le PCT rend hommage à Odile Christiane Nguenoni et Léopold Sedar Tsana-Banzouzi

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT), conduit par son secrétaire général Pierre Ngolo, a successivement rendu, le 10 et 11 novembre à son siège communal, un dernier hommage à deux de ses illustres compagnons: Odile Christiane Nguenoni alias Maman Titi et Narcisse Léopold Sedar Tsana-Banzouzi, décédés respectivement, le 1^{er} novembre et le 25 octobre à Brazzaville.

Décédée à l'âge de 55 ans, Odile Christiane Nguenoni, maman Titi de par son petit nom, a été, comme l'a révélé l'oraison funèbre lue par le membre du Comité central, secrétaire à la communication et formation politique du comité PCT de l'arrondissement 3 Poto-Poto, Bernard Batantou, une grande animatrice des cérémonies de ce parti. Très tôt, elle comprend que la musique est le meilleur moyen de transmission de la pensée. Elle apprend les arcanes de la chanson révolutionnaire dans le groupe « Les Grands Orphelins » de Joséphine Bijou. Elle est par la suite sur tous les tréteaux, animant les festivités du parti et de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), dont elle fut membre. L'orientation religieuse de sa production discographique n'a pas pour autant émoussé son engage-

ment politique, qui résonne en elle comme un impératif. Si bien qu'elle a toujours répondu à l'appel de la direction politique du parti quant à l'animation des grands événements politiques du Parti congolais du travail.

L'interprétation des chansons « Ba Mama ya PCT » ou « Okondzi ya Congo » la classe parmi les grands compositeurs de la chanson engagée à l'instar de Mangungu Clé et bien d'autres. Au nombre des témoignages recueillis sur cette artiste, on peut retenir celui de la secrétaire permanente du PCT chargée de la promotion de la femme, Esther Ayissou Gayama qui a reconnu en elle, une grande artiste ayant consacré toute sa vie à la chanson surtout révolutionnaire. « *Les femmes du parti se souviennent de ses mélodies qui nous faisaient vivre. Elle a été pour notre parti une grande icône. Elle animait toutes nos cérémonies* », a-t-il dit. Quant à Narcisse Léopold Sedar Tsana-Banzouzi, ce dernier est décédé à l'âge de 57 ans. De l'homme politique qu'il était, on peut retenir qu'il a débuté ses marques au sein de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), jeunesse du parti depuis 1975.

Il a été membre du bureau du co-

mité central de l'UJSC, premier secrétaire de la jeunesse de Makélékélé puis premier vice-président, chargé de l'organisation de la fédération nationale de la jeunesse estudiantine.

Membre du Parti congolais du travail, Narcisse Léopold Sedar Tsana-Banzouzi a été conseiller municipal de la ville de Brazzaville, membre du conseil national de transition (CNT), secrétaire de la commission affaires juridiques et administratives de 1998 à 2002 ; député à l'Assemblée nationale, représentant la première circonscription électorale de Makélékélé de 2002 à 2007.

Dans son témoignage rendu à cette occasion, le membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail, ancien préfet du Pool, Fulgence Milandou a dit que ce dernier était un révolutionnaire professionnel, spécialisé, fasciné par le marxisme-léninisme. Il vivait les préceptes du parti tout en étant fier d'appartenir à la « moja » c'est-à-dire l'UJSC. Il avait une grande présence d'esprit et magnait l'humour et l'autodérision. Il était permanentement dans le peuple. Narcisse Léopold Sedar Tsana-Banzouzi laisse quatre enfants. Les deux reposeront à Brazzaville.

Jean Jacques Koubemba

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

La Chine tient à la concrétisation du projet

Les études de faisabilité de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire étant presque terminées, une autre délégation d'experts chinois vient d'arriver en République du Congo. L'objectif de leur mission est de mener cette fois-ci les études en vue de la construction des voies d'accès aux alentours de ladite zone économique.

Avant de se rendre sur le site des travaux à Pointe-Noire, le vice-président du Fonds de développement sino-africain, Zhou Chao a présenté au ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, ces quatre experts chinois. « *Je suis venu vous montrer l'équipe qui sera chargée de réaliser les études de faisabilité en vue de la construction des infrastructures routières qui ouvriront la zone au monde* », a souligné en substance le vice-président du Fonds de développement sino-africain. Ces experts seront accompagnés à Pointe-Noire des cadres du ministère, question de leur aider à obtenir toutes les données qu'ils auront besoin pour l'aboutissement du projet, a signifié Jean Jacques Bouya. « *Nous souhaitons qu'au prochain sommet*

Chine-Afrique, le Congo sert d'exemple dans le cadre de la mise en oeuvre de ce fonds », a-t-il indiqué.

Rappelons qu'une délégation constituée de 18 experts chinois issus notamment de l'Institut chinois de développement, du Fonds de développement Chine-Afrique, du monde des affaires et des structures chinoises spécialisées dans la construction des zones économiques, séjourne depuis le 4 novembre au Congo. Le but de leur mission, lever les obstacles inhérents à la faisabilité du projet de la ZES de Pointe-Noire, dont les études sont arrivées à terme.

Notons que les zones économiques spéciales représentent un intérêt majeur pour le Congo car, la diversification de son économie passera par-là, de même que la réduction de la pauvreté et l'amélioration du cadre de vie de la population. La zone économique et le port minéralier de Pointe-Noire seront connectés au réseau ferroviaire national ainsi qu'à la route nationale n°1 qui desservent les autres départements du pays. En dehors de la ville océane, les Zes seront aussi construites à Brazzaville, Oyo-Olombo (Cuvette) et Ouesso dans le département de la Sangha.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Que la météo se calme chez l'Oncle Sam

Les mots prononcés par Donald Trump, quelques heures après sa victoire à l'élection présidentielle américaine du 8 novembre étaient globalement apaisants. Ils tranchaient avec le ton, à bien des égards désobligeant, qu'il avait adopté durant la campagne électorale. En commençant par vénérer l'ancienne secrétaire d'Etat, sa rivale dans la course à la Maison Blanche, Hillary Clinton, le président américain nouvellement élu prenait immédiatement la posture de chef de l'Exécutif avec ce que cela comporte de hauteur et de magnanimité. « *Elle a beaucoup travaillé pour notre pays et nous devons pour cela lui rendre l'hommage qu'elle mérite* », plaçait Trump. A-t-il donc, peut-être, reconsidéré sa menace chaque fois répétée de présenter cette dernière à un juge s'il devenait président ? Peut-être!

Pour sa part, Hillary Clinton s'est montrée digne de son niveau de performance au cours de cette bataille pour le poste suprême qui l'a révélée, si ce n'était pas déjà le cas, comme une femme de conviction. Elle a félicité le vainqueur et s'est déclarée disposée à travailler avec lui pour le bien de leur pays. C'est une leçon d'humilité partagée que les deux personnalités qui s'écharpaient encore quelques heures auparavant ont donné au monde entier. À l'instant précis, ce qui compte pour le président élu est de mettre en œuvre son programme de gouvernement dès qu'il prendra officiellement la succession de Barack Obama, le 20 janvier prochain.

Pour parler du président Obama et du soutien inconditionnel qu'il a apporté à son ancienne secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, il faut craindre que cet échec « collectif » mais de dernière heure pour lui, n'entache en partie sa sortie officielle après deux mandats plutôt réussis à la tête de la première puissance mondiale. Au lendemain du sacre de son futur successeur, il a eu les mots qu'il faut pour saluer Donald Trump. Leur rencontre, le 10 novembre, a, dans une large mesure, détendu le climat postélectoral qui en avait fait presque de pires adversaires. On les imagine avoir accordé la priorité à leur Nation.

En revanche, ainsi qu'ils nous ont habitué à ce jeu, les experts en toutes les matières, capables de lire dans la boule de cristal et finalement aussi de se tromper gravement, avaient envahi les plus puissants médias de la planète pour délivrer leurs verdicts. Certains parmi eux sont devenus aphones, d'autres ont fait preuve d'honnêteté en reconnaissant qu'il leur arrive d'aller beaucoup trop vite en besogne. Même si, du fait de son programme jugé « flou », par les mêmes experts, le monde entier attend de voir quel président américain Donald Trump fera, et que deviendra l'Amérique elle-même d'ici-là, la fonction présidentielle est une responsabilité trop lourde pour que celui qui en a la charge ne prenne pas le temps d'en mesurer l'importance.

Pour un pays comme les Etats-Unis d'Amérique, première puissance du monde, le nouvel

élu sait que toutes les décisions qu'il prendra au plan extérieur auront des conséquences certaines à l'intérieur de frontières de celui-ci. Et quelles frontières ? Il serait hasardeux en effet de considérer ce pays dans sa seule sphère physique nord-américaine. Non, les Etats-Unis, c'est aussi les multiples portions de terrain qu'ils détiennent à travers le monde du fait de ses intérêts géostratégiques. Et comme tous les pays ayant des relations diplomatiques avec d'autres, les Etats-Unis, c'est aussi les nombreuses missions officielles qu'ils ont dans les cinq continents.

Pour cela, parler de bâtir des murs pour la sécurité des citoyens américains ou pour les intérêts américains dans ce monde devenu un et presque indivisible peut paraître dérisoire. Dans sa posture de première puissance, il faut plutôt souhaiter que la période postélectorale qui s'installe soit pour les Etats-Unis une période de tranquillité pour le peuple américain dont une bonne partie déçue des résultats électoraux manifeste son mécontentement dans la rue. Et si le futur nouvel exécutif choisit de se concentrer, en priorité, sur les problèmes intérieurs, qu'il sache mesurer aussi le mal qui a découlé, les décennies écoulées, les années passées, de l'élargissement de l'influence extérieure des Etats-Unis et s'avise de mieux apprécier la nature des menaces avant d'engager les repréailles.

Gankama N'Siah



AMBASSADE D'ITALIE BRAZZAVILLE

L'Ambassade d'Italie annonce le lancement d'une procédure de concours (épreuves orales italien/français puis deux épreuves pratiques dont une de conduite) pour la sélection d'un Chauffeur-Commis-Réceptionniste.

L'avis de concours et les conditions d'admission peuvent être visionnés à l'Ambassade (2, Avenue Auxence Ickonga) ou sur le site : www.ambbrazzaville.esteri.it

Les demandes devront être présentées au plus tard avant, le 25/11/2016 à l'Ambassade.

A VENDRE

- Villa à étage rue Louémé Plateau des 15 ans vers 16ème
- Immeuble deux(2) étages, Avenue de la paix Rue Makoko
- Terrain nu 2400 m2 Pointe-Noire au Warf vers la société SIPAM.

Téléphone : 01 500 22 42

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, Prosper Okombi, Didier, Médard, Djanie Okombi, Clauzon Kambo, Pako Otounga ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère Herbert Okombi, survenu le vendredi 4 novembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°25, rue Marie Bela (arrêt Eme-raude). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



Il aurait eu 87 ans le 12 novembre 2016.

Pour cela, les enfants N'Zoulani prient tous ceux qui ont connu et aimé leur père Benoit N'Zoulani d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que son âme repose en paix.

**Les enfants
N'Zoulani**



galerie CONGO
ARTS ET ESPACES



Musée
du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre
au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA



Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELI






(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570 | situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpla dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Sinohydro est l'Entrepreneur des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Sembé-Ntam (143km) et elle veut recruter les personnels mentionnés ci-après. Pour ceux qui sont intéressés, veuillez contacter le correspondant de la société. Le lieu de travail est sur le long de la route Sembé-Ntam. Le candidat doit fournir son CV, la photocopie des pièces d'identité et le casier judiciaire.

1. Interprète Français-Chinois

Lieu d'entretien: Brazzaville

Correspondant: Madame Julie Tel: 066652497

E-mail: 2235576372@qq.com

2. Manipulateur de pelle, de bulldozer, de niveleuse, de chargeuse et conducteur de camion benne et toute sorte de technicien tel que réparateur et soudeur, etc.

Lieu d'entretien: Kokoua, département de la Sangha

Correspondant: Madame Diane Tel: 064946045

E-mail: 578312456@qq.com

INDUSTRIE DU CIMENT

Khalid Bouchama: « Cimaf s'inscrit dans la démarche de développement industriel du Congo »

À presque une année de la mise en service de la cimenterie «Cimaf» au Congo, le directeur général de cette industrie, Khalid Bouchama, rappelle dans une interview aux Dépêches de Brazzaville les engagements de sa société de contribuer à l'industrialisation du Congo, en dépit de la conjoncture économique et la concurrence déloyale qui impactent négativement ce secteur.

Peut-on savoir comment se portent vos activités?

Nous avons démarré notre usine avec grand succès le 23 novembre 2015 et nous avons atteint les performances requises très rapidement pour produire notre premier sac de ciment le 1er décembre 2015. Ceci ne pouvait nous parvenir sans l'engagement total et la compétence de notre personnel recruté localement et ayant reçu une formation multidisciplinaire très approfondie dans nos usines au Maroc et en Côte d'Ivoire.

Je rappelle que l'installation de notre usine a nécessité un investissement de 35 millions d'euro dont 15% dédié à la protection de l'environnement. Notre capacité de production annuelle s'élève à 500 mille tonnes extensibles à un million de tonnes. Cet investissement a généré la création de 500 emplois directs et indirects.

Malheureusement, notre démarrage a coïncidé avec une conjoncture économique difficile du pays qui a eu un impact négatif sur la demande en ciment, soit une baisse d'environ 25% par rapport à la même période de l'année précédente.

Face à cette situation, les ventes restent en deçà de nos attentes et notre usine ne tourne pas à sa capacité nominale de production, mais nous gardons toujours espoir et restons très confiant que cette situation ne va pas perdurer.

Quelle est votre appréciation de l'industrie du ciment au Congo. Est-elle porteuse d'espoir ?

Bien sûr, elle est porteuse d'espoir, le Congo est en pleine construction avec un taux d'urbanisation plus élevé par rapport aux autres pays de la sous-région. La consommation totale annuelle du pays a pratiquement doublé entre 2010 et 2015. Elle a atteint 1,25 million de tonne en 2015, soit environ 250 kg par habitant alors que la consommation moyenne mondiale est de 550 kg.

Puis, la grande partie du ciment consommé au Congo est importée, soit 75% contre 25% produit localement. Il est temps de renverser cette donne et de remplacer les importations par du ciment Made in Congo.

Ensuite, l'économie du pays dépend à plus de 70% des ressources pétrolières, d'où la nécessité de diversifier le tissu économique national et lancer une forte industrialisation. La réalisation de notre usine s'inscrit parfaitement dans cette démarche du déve-

loppement économique du pays, prônée par le chef de l'Etat et le gouvernement qui œuvrent pour faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025.

Enfin, avec une position géographique stratégique et avec une façade maritime de 170 kilomètres sur l'océan Atlantique et un port en eau profonde à Pointe-Noire dont pourrait bénéficier l'ensemble de la sous-région, le Congo possède un fort potentiel pour devenir un grand exportateur de ciment vers les pays voisins, notamment la RDC, la RCA et l'Angola. Ceci permettra d'inverser la tendance actuelle en passant d'un pays importateur de ciment à un pays producteur autosuffisant et puis exportateur.

entamé plusieurs actions sur le plan commercial, la distribution et le marketing, qui commencent à donner des résultats palpables sur le terrain ces trois derniers mois malgré les contraintes rencontrées.

Quant au cap d'un million de tonnes, je précise que notre implantation au Congo s'inscrit dans la durée à l'instar des autres pays où nous sommes installés. A titre d'exemple, en Côte d'Ivoire, nous avons démarré en fin 2013 avec une usine de 500 mille tonnes à Abidjan identique à notre usine à Pointe Noire, cette même usine s'est vu dédoubler de capacité au bout de deux ans.

Le dédoublement de la capacité de l'usine de Pointe Noire dans notre plan de développement est prévu avant la saturation de la capacité installée actuellement, qui ne pourrait nous parvenir sans l'arrêt des importations du ciment.

trie locale et Cimaf en particulier, et nous sommes très conscients et nous constatons une réelle volonté du gouvernement pour protéger l'industrie du ciment et nous avons reçu des promesses fermes d'arrêt des importations.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les ministres qui croient à l'industrialisation du pays et ne ménagent aucun effort pour y aboutir.

Malgré cela, les importations de ciment au Congo continuent d'inonder le marché au détriment du ciment produit localement. Nous espérons que la volonté du gouvernement se concrétisera rapidement sur le terrain et que les importations qui impactent négativement l'économie nationale cesseront très bientôt.

Il s'agit pour tout le secteur, des investissements de plus d'un milliard de dollar d'investissement qui risquent de fermer et de 3000 emplois directs et indirects, avec un manque à gagner pour l'État

par le ministère du Commerce à laquelle nous avons déjà répondu à multiple reprises lors de nos différentes rencontres et d'une façon très rationnelle. D'ailleurs notre ciment est le premier ciment à arriver dans les villes du nord du pays, en l'occurrence la ville de Ouesso. Avant, cette ville s'approvisionnait au Cameroun.

En effet, le mode de fonctionnement d'une usine est tout à fait différent de celui des importateurs. La capacité de couvrir le marché se mesure chez les industriels, par leur capacité de produire du ciment et non par la quantité de ciment stocké, nous stockons plutôt les matières premières et nous avons des contrats fermes pour au moins une année avec des fournisseurs internationaux qui nous en approvisionnent selon un planning bien défini, tout en gardant un stock important d'autonomie pour au moins trois mois selon l'évolution des ventes.

Aussi, utilisons-nous des plateformes de vente dans les grandes villes qui sont alimentées au fur et à mesure par camion ou par train. En plus, un service de rendu client est disponible afin de livrer directement dans les chantiers des clients là où ils se trouvent.

L'objectif est de fournir du ciment de qualité à peine produit au lieu d'un ciment transporté en mer pendant au moins 45 jours, puis stocké dans des conditions inappropriées 2 ou 3 mois (voire 7 mois) avant d'être vendu.

Par la même occasion, nous avons lancé un investissement de 10 milliards FCFA en partenariat avec le CFCO afin de raccorder notre usine, nos plateformes de vente à Pointe Noire, Brazzaville, Dolisie et le port autonome de Pointe Noire, afin d'optimiser les coûts de transport et d'assurer une meilleure disponibilité de nos produits sur tout le territoire.

Comment justifiez-vous le fait que toute la matière première destinée à votre production provienne encore du Maroc. Est-ce que vous ne trouvez pas le nécessaire au Congo ?

Les matières premières ne viennent pas forcément du Maroc, mais plutôt du marché international. Principalement le clinker qui est un produit semi-fini et le gypse dont il n'y a pas de gisement au Congo. La seule matière première disponible en local c'est le calcaire pour lequel nous disposons déjà d'une carrière à Tao-Tao et des autorisations d'exploitation nécessaires. La mise en exploitation de cette carrière est prévue dans un avenir proche après l'achèvement du projet ferroviaire qui prévoit un embranchement de la carrière pour acheminer le calcaire vers l'usine.

Guy-Gervais Kitina



Le directeur général de Cimaf, Khalid Bouchama

LDB : Vous envisagez, lors de votre installation de démarrer votre production à 500 mille tonnes par an avant d'atteindre le cap de 1 million de tonnes. Quel est le niveau actuel de production ?

Effectivement, notre production est en progression continue depuis le démarrage mais pas avec la vitesse souhaitée.

Pour les raisons déjà citées auparavant et surtout par rapport à la concurrence déloyale pratiquée par certains importateurs, les ventes restent en deçà de nos attentes et notre niveau de production reste inférieur à 40% de notre capacité installée.

Afin de rentabiliser ces investissements lourds et les pérenniser, le taux d'utilisation de l'usine doit être supérieur à 70%. Pour atteindre ce niveau, nous avons

Les cimentiers dont Cimaf dénoncent une « concurrence déloyale » pratiquée par les importateurs qui, d'après vous, constituent une menace pour les industriels que vous êtes. Avez-vous eu du répondant du côté du gouvernement ?

Nous avons eu plusieurs rencontres avec tous les ministres concernés, y compris celui de la Justice et dernièrement le Premier ministre a réuni tous les opérateurs du ciment, industriels, importateurs, distributeurs et consommateurs en présence des ministres du Commerce et de la Justice, de la chambre du commerce et de l'industrie et d'UNICONGO, afin d'analyser la situation et de prendre une décision.

Les autorités sont sensibilisées de la problématique que vit l'indus-

en matière de recettes fiscales et douanières estimé à plus de 10 milliards de FCFA par an.

Nous espérons que l'État congolais saura prendre les mesures nécessaires pour arrêter ces importations frauduleuses qui n'ont d'autres buts que de détruire l'économie nationale, la richesse locale et les emplois, ainsi permettre aux industriels de jouer pleinement leur rôle de moteur économique.

Le ministère du Commerce justifie les importations par la faible productivité des cimentiers, notamment Cimaf qui jusque-là n'arrive pas à couvrir le marché national. Que répondez-vous face à ces attaques ?

Nous ne voyons pas cela comme une attaque, c'est plutôt une remarque ou une crainte exprimée

LE 11 NOVEMBRE 1918

En mémoire des victimes de la 1^{re} guerre mondiale

L'ambassadeur de France et d'Allemagne au Congo, respectivement Bertrand Cochery et Klaus Peter Schick, les membres du haut commandement, les anciens combattants et quelques invités se sont retrouvés, le 11 novembre au cimetière du centre-ville, à Brazzaville, autour du chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le général de division, Guy Blanchard Okoi pour rendre hommage à tous les combattants, péris durant le 1^{er} conflit mondial.

La date du 11 novembre commémore la signature de l'Armistice à Rethondes entre la France et l'Allemagne, qui met fin à la Première Guerre mondiale. Pour la énième fois de son histoire la République du Congo s'est associée à la France pour marquer cette journée spéciale de son empreinte.



Dépôt de gerbes de fleurs

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le proviseur du lycée de Kimongo plaide pour un complément d'effectifs

C'est à l'occasion de la visite de travail qu'a effectuée le directeur départemental du Patrimoine et des archives du Niari, Mbougou Jean Jacques au lycée de Kimongo, le 11 novembre, que le proviseur dudit établissement, Robertain Edwige Mouanda, a invité respectivement les parents d'élèves de ce district et le ministre de l'Enseignement secondaire à contribuer à la survie de cet établissement en augmentant le nombre des élèves et des enseignants.

Créé en 2002, le lycée de Kimongo situé dans le département du Niari, en quatorze ans d'existence, ne compte que 380 élèves de la seconde en terminale. Ces élèves sont répartis dans six classes pédagogiques tenues par 17 enseignants dont trois bénévoles. Le proviseur dudit lycée, Robertain Edwige Mouanda, décèle les raisons de l'abandon des élèves de cet établissement secondaire après leur admission au Brevet d'études du premier cycle (Bepc) et propose quelques pistes de solution.

En effet, pour le proviseur de ce lycée, après l'admission au Bepc des élèves de cette localité, leurs parents préfèrent les envoyer dans d'autres villes comme Dolisie, Nkayi ou hors du département. Motifs: manque d'infrastructure, entre autres, un marché dans la localité, des logements pour le personnel. Il faut se rendre à Dolisie tout le temps pour s'approvisionner. Sur le plan pédagogique, certains enseignants comme ceux de français, de Sciences physiques et d'éducation physique ne participent pas aux animations pédagogiques parce qu'ils évoluent seuls dans leurs départements respectifs. C'est le cas de madame Dorcia Kayi,

professeur de français au sein de cet établissement depuis deux ans qui déplore sa solitude. « Il est très difficile d'enseigner tous les jours de 7h00 à 13h00. Je suis dans l'obligation de rédiger des fiches pédagogiques tous les jours. Or, les échanges pédagogiques entre collègues sont importants. Mais c'est très difficile de travailler dans de telles circonstances. Je demande aux autorités d'affecter d'autres enseignants à Kimongo », s'est-elle plaint.

Soucieux du bon fonctionnement de ce lycée, le proviseur souhaite qu'un marché public soit érigé dans cette localité. Il a lancé un appel à l'endroit des ressortissants de Kimongo où qu'ils se trouvent pour qu'ils contribuent à sensibiliser les parents sur la survie de cet établissement en inscrivant leurs enfants. L'amélioration des conditions de travail dans cette localité est aussi l'une des préoccupations du proviseur. « Qu'ils construisent dans la mesure du possible une bibliothèque et les logements des autres personnels de l'administration dans l'enceinte du lycée », a lancé le proviseur, Robertain Edwige Mouanda, à l'égard des autorités en charge de l'enseignement.

Bruno Okokana

BRICE ARSÈNE MANKOU

« Brazzaville, capitale de la France libre, ne l'oublions pas ! »

Partant d'un constat historique, Brice Mankou, porte au grand jour un plaidoyer en vue d'inscrire dans les manuels scolaires et de l'histoire française Brazzaville comme capitale de la France libre. Les Dépêches de Brazzaville lui ouvrent leurs colonnes pour comprendre sa démarche mémorielle

Au demeurant, une rencontre insolite avec François Hollande, président de la République française venu à Lens pour inaugurer une exposition sur la Mésopotamie au musée du Louvre- Lens, programmée du 2 novembre 2016 au 23 janvier 2017. En marge de cette exposition, François Hollande a tenu à rencontrer les écrivains et les hommes de lettres « venus d'ailleurs » et qui contribuent par leurs écrits en français à faire rayonner cette culture française qui se veut universelle et ouverte sur le monde.

C'est à cette occasion que Brice Arsène Mankou, sociologue, écrivain, élu dans sa ville de résidence à Saint-Omer, présent parmi les invités a pu plaider brièvement auprès de François Hollande, pour une reconnaissance dans les manuels scolaires français de l'histoire de Brazzaville, qui fut la capitale de la France libre de 1940 à 1942. Sensible à cette erreur historique, le chef de l'Etat a reconnu que c'était une « injustice » qu'il faudrait forcément corriger, en l'exhortant à fédérer bien au-delà du Bassin du Congo historiens, écrivains et autres artistes.

Un collectif : « Brazzaville, capitale de la France libre, ne l'oublions pas ! » a aussitôt été constitué. Il est ouvert à tous les hommes de lettres, à tous les historiens et sociologues, aux hommes et aux femmes épris de la reconnaissance de ce pan de l'histoire. « Toutes et tous, doivent rejoindre cette dynamique mémorielle », lance Brice Arsène Mankou.



Brice Arsène Mankou avec François Hollande Londres, Brazzaville est et restera le symbole vivant de la résistance de la France. La France libre, nous rappellent les historiens, est née à partir de juin 1940, lorsque le général de Gaulle organise la Résistance extérieure à partir de la Grande Bretagne. Là, il œuvre à la reconnaissance de la France Libre et tente de rassembler, sous l'emblème de la croix de Lorraine, les territoires de l'Empire colonial et tous les hommes décidés à combattre pour que la France soit présente à la Victoire. Parmi ces hommes, nos pères et nos grands-parents, anciens combattants morts pour la France dont nous ne connaissons, ni le lieu de sépulture, ni les conditions d'inhumation. Ils sont ainsi morts pour la France dans l'anonymat le plus absolu. » Pour ce faire, Brice Arsène Mankou incite le public à signer et rejoindre le collectif. « Nous, leurs descendants originaires de Brazzaville, conscients du devoir de cette mémoire, demandons que cette histoire de la résistance française à travers Brazzaville soit enseignée dans les cours d'histoire. Oui, comme l'exprimait le Général de Gaulle dans son appel du 18 juin 1940, « La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Marie Alfred Ngoma

« Car, estime-t-il, si nous considérons que Brazzaville a joué un rôle majeur dans l'histoire de la France libre, si nous pensons que cette ville mérite aussi d'entrer dans le panthéon des villes qui comptent pour la France, si nous estimons que beaucoup de nos parents venant de Brazzaville ont versé leur sang pour la France libre, alors, plaidons ensemble pour la reconnaissance et surtout l'inscription dans les manuels scolaires et de l'histoire française qui fait de : « Brazzaville, la capitale de la France libre. »

Le sociologue congolais pense que cette inscription dans les annales de l'histoire de France permettra de fixer la mémoire collective et surtout celle de nos nombreux enfants nés en France qui risquent demain, si l'on n'y prend garde, d'oublier que Brazzaville fut entre 1940 et 1942, la capitale de la France libre. Pour ne pas l'oublier, plus que jamais nous demandons cette reconnaissance officielle soutenue par le chef d'Etat français, François Hollande, qui estime que: « l'heure est venue de faire entrer Brazzaville dans le panthéon de ces villes qui ont compté dans l'histoire de la France libre ».

Dans l'histoire de la colonisation française, « à l'instar d'Alger ou

COP22

Des progrès observés dans plus de 120 parties pour réduire la déforestation

Les dirigeants du Mouvement mondial pour la protection, la restauration et la gestion durable des forêts se sont dits satisfaits, ce 8 novembre à Marrakech, de plus d'une douzaine de mesures concrètes, visant la restauration et la gestion des forêts en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Ce satisfecit a été exprimé lors d'une conférence des leaders forestiers sur la «Journée d'Action Forestière», s'inscrivant dans le cadre du Global Climate Action Agenda, initiée par la France et le Maroc pour stimuler l'action coopérative entre les gouvernements, les villes, les entreprises, les investisseurs et

les citoyens.

Au cours de cette rencontre, une série d'annonces a été faite par les conférenciers pour améliorer la gestion des forêts. Il s'agit entre autres, d'un moratoire sur la compensation des tourbières indonésiennes ; d'une planification forestière pour la paix en Colombie. Ainsi dans ce pays, les efforts sont portés notamment sur le développement des terres non forestières, la mise en œuvre d'une réforme foncière vigoureuse et le placement de vastes étendues de forêt sous le contrôle des peuples autochtones. Il s'agit, en outre, de mettre en place l'Initiative pour le pé-

trole de palmier en Afrique, annoncée par le partenariat public-privé Tropical Forest Alliance 2020, une nouvelle déclaration régionale de principes traçant une voie pour le développement responsable de ce produit dans l'une de ses régions productrices à plus forte croissance.

Grâce à cette initiative, les gouvernements africains au plus haut niveau se sont engagés à apprendre et à éviter le grave déboisement causé par le secteur de l'huile de palme en Asie. Cette initiative pour les forêts d'Afrique centrale, notamment celles du Cameroun, de la République centrafricaine, du

Congo, de la RDC, de la Guinée équatoriale et du Gabon, a franchi une étape importante depuis la COP21 vers la mise en œuvre du cadre de développement durable dans la région par la signature d'une lettre d'intention de 200 millions de dollars pour appuyer la REDD+ et des investissements de développement responsables et inclusifs. Au Brésil, la stratégie multipartite de production, conservation et inclusion (PCI) au Mato Grosso, permettra simultanément de réduire de 90% la déforestation en Amazonie d'ici à 2030, d'accroître la production agricole et de promouvoir l'inclusion socioéconomique

des petits exploitants et des populations traditionnelles.

Un nouveau partenariat entre la FAO et Google a donné lieu à Collect Earth, un outil open-source qui permet d'accéder à de vastes collections d'images satellitaires gratuites et à haute résolution et de cloud computing. Autre mesure annoncée est la récente évaluation des terres arides par Collect Earth qui a révélé l'existence de 1,1 milliard d'hectares de forêts soit 27% de la couverture forestière mondiale et de 13,5 milliards d'arbres en dehors des forêts dans les zones arides du monde.

Source ACI

Les peuples autochtones exhortés à lutter contre le réchauffement climatique

Les peuples autochtones d'Afrique et d'Amérique latine ont été congratulés, le mardi 8 novembre à Marrakech, à protéger l'environnement et à lutter contre le changement planétaire.

Cette exhortation leur a été faite, lors d'une rencontre parallèle à la COP22, au cours de laquelle, les acteurs de la société civile d'Afrique et de l'Amérique latine ont échangé les expériences avec les représentants des peuples autochtones, en vue de préserver la nature.

Il a été reconnu par les deux parties que «les peuples autochtones jouent un rôle important qui ne peut être ignoré dans la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement planétaire».

Organisé par le Centre de Cultures Indigènes du Pérou (CHIRAPAQ) sur le thème «Le rôle de des peuples autochtones et le Fonds vert pour le climat», cet échange a été une occasion d'apprécier favorablement l'expérience de ces peuples de forêts et leurs actions qui «contribuent à la protection de notre terre commune», a rassuré le présidente de CHIRAPAQ, M. Tarcila Rivera Zea.

Il a fait observer, à cette occasion, que la communauté internationale, en particulier les pays développés, devrait offrir les possibilités aux peuples autochtones pour qu'ils accèdent à un financement et aux fonds pour le climat vert. «Plusieurs peuples autochtones ont pu développer des expériences importantes en matière d'atténuation et d'adaptation au climat. Nous devons les soutenir et les encourager», a déclaré M. Zea.

À cet effet, le directeur exécutif des Partenaires indigènes pour l'amélioration des moyens d'existence (ILEPA) au Kenya, M. Stanley Kimaren, a rappelé que l'Accord de Paris reconnaît les droits des peuples autochtones, de l'ONU, de la CCNUCC et de nombreuses institutions. «Ne soient pas marginalisés, notamment en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation au changement climatique», a-t-il conclu.

Source ACI

MAROC

Un sommet des chefs d'Etat africains annoncé à Marrakech

En marge de la Conférence de l'Onu sur le climat prévue pour se clôturer, le 18 novembre, le roi Mohamed VI compte réunir ses homologues chefs d'Etat africains, le 16 novembre, à Marrakech, ville hôte de la COP22.

Mohammed VI aurait chargé son conseiller diplomatique, Taïeb Fassi-Fihri, de prendre des contacts nécessaires au succès de ce sommet consacré, de source proche du palais royal : «aux négociations sur le climat, l'Afrique étant aujourd'hui le continent le plus exposé au changement climatique». Plusieurs chefs d'Etat auraient déjà confirmé leur participation à cette rencontre.

Le Maroc a décidé depuis quelques années d'intensifier ses relations économiques sur le continent où le roi a multiplié des tournées ces derniers mois dans les pays comme le Sénégal, le Gabon, le Rwanda, la Zambie.

Rabat qui a manifesté sa volonté de réintégrer l'Union africaine pourrait profiter de cette tribune pour réaffirmer ce choix que l'organisation panafricaine pourrait entériner en janvier 2017 lors du sommet des chefs d'Etat en janvier prochain à Addis-Abeba, en Ethiopie.

La rédaction

Placer l'action des femmes au centre de l'Accord de Paris

La présidente du réseau C40, maire de Paris, Anne Hidalgo a déclaré, le 11 novembre à la COP 22 que les négociations de l'Accord de Paris ont abouti grâce à des femmes leaders et ce sont les femmes qui jouent un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs dans nos villes. Cette déclaration a été faite au cours d'une conférence de presse.

«Les défis climatiques conditionnent tous les autres. Ils conditionnent les questions de lutte contre la pauvreté, la paix dans le monde. Il y a un leadership de femmes capables de porter ces questions au niveau national, local, international, parce que confrontées à ces réalités, nous avons été convaincues de nous engager de façon extrêmement objective», a estimé la maire de Paris.

Un nombre considérable de femmes sont aujourd'hui maires, maires adjointes, PDG, et dirigeantes des ONG à travers le monde, dit-elle, ajoutant «je veux reconnaître le rôle unique qu'elles jouent dans la transformation de nos villes. Plus

que jamais ce sont aujourd'hui des femmes qui tiennent clés de l'avenir de notre planète».

Mme Hidalgo a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative dénommée «Women4Climate», qui est l'engagement des femmes, pas seulement des femmes qui ont des responsabilités politiques, mais toutes les femmes qui agissent et peuvent se réunir sur ces engagements dédiés au climat conclut-elle.

Appuyant la maire de Paris, la ministre de l'Environnement du Maroc, Mme Hakima El Haite a fait observer que «la cause des femmes, on la porte pas entend cause féminine, c'est une cause sociétale, c'est un projet que nous portons pour placer la femme au cœur du développement».

Parmi ceux qui subissent les catastrophes naturelles dues au changement climatique, dit-elle, les femmes sont les plus grandes victimes. Elles sont les plus vulnérables, notamment en Afrique où 40% de la force de l'emploi est produit par des femmes. Il est impératif, poursuit-elle, d'impliquer toutes les forces vives féminines

dans la transformation globale ; car les femmes sont sur tous les fronts.

«Tous les indices prouvent que l'application de l'Accord de Paris sur le climat et ses objectifs de développement durable est devenue la cause commune des nations», a souligné la secrétaire exécutive de la CCNUCC, Mme Patricia Espinosa, soulignant que ce processus sera plus rapide et aura un impact encore plus positif si le leadership des femmes est reconnu, encouragé et adopté ; et ce à tous les niveaux de la société. Intervenant à cette occasion, la maire de Bangangté (Cameroun), Mme Célestine Ketcha-Courtes, a décrié le fait que sur 190 chefs d'Etat et gouvernement, 9% de femmes seulement occupent cette position, 6% sont de femmes élues locales et maires dans le monde, moins de 10% de femmes sont parlementaires, 15% de femmes occupent les responsabilités au niveau des ONG, «n'est pas choquant, lorsqu'on sait que les femmes représentent plus de 31% de la population mondiale», s'est-elle interrogée ?

Source ACI

Les jeunes exhortés à lutter contre le changement climatique

Les jeunes du monde entier à travers ceux présents dans la salle pendant la Journée de la Jeunesse à la COP22, ont été exhortés à jouer un rôle positif dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et pour l'avenir de l'action climatique.

Le secrétaire exécutif adjoint de l'Organisation des Nations unies pour le changement climatique, M. Richard Kinley, a rappelé à tous les jeunes que «la jeunesse est la force motrice d'un avenir durable et qu'il reste encore du travail à faire sur l'action cli-

matique».

«Nous devrions diffuser votre message ... parce que nous sommes peut-être trop vieux pour réinventer le monde, pour le changer», a déclaré l'envoyée spéciale de la COP22 et championne climatique du Maroc, Mme Hakima El Haite, lors de son intervention. Elle a rappelé aux jeunes dans la salle ce que le président sortant des Etats Unis, M. Barack Obama a dit : «Oui, nous pouvons! Quand il s'agit de changer l'environnement pour le mieux».

Parlant de l'énergie positive de

la Conférence de la jeunesse lors de cette COP22, l'envoyé des Nations unies à la Jeunesse, M. Ahmed Alhendawi a dit qu'il est facile pour lui d'expliquer l'ONU aux jeunes, mais pas souvent expliquer les jeunes à l'ONU.

Organisée par YOUNGO, la délégation officielle de la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements climatiques, la discussion avec les jeunes du monde à travers cet échantillon, a eu pour but de leur faire conscience des enjeux climatiques présents et à venir.

Source ACI

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris



LED 32" HD: 59 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC
COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO
La Qualité à petit prix



6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com

MALI

Le procès d'Amadou Sanogo s'ouvre en fin novembre

Le chef de l'ex-junte malienne, le général Amadou Sanogo comparaitra en assises le 30 novembre pour « assassinat et complicité d'assassinat de militaires ».

Dans un communiqué daté du 11 novembre, le procureur général près la Cour d'appel de Bamako a annoncé qu'« Amadou Sanogo comparaitra aux côtés de plusieurs autres accusés » pour « enlèvement de personnes, assassinat et complicité ». Il risque la peine de mort.

« En raison de la particularité du dossier et dans le but de maintenir l'ordre et la sécurité à l'occasion de ce procès, le parquet général a installé en son sein un secrétariat chargé de recevoir les demandes émanant de professionnels et de particuliers en vue d'avoir accès à la salle d'audience. L'accès à cette salle est réservé aux seules personnes autorisées ou préalablement agréées », précise le communiqué.

Le général Sanogo est incarcéré depuis fin 2013, à la suite du massacre des membres de la garde rapprochée de l'ancien président Amadou Toumani Touré qui étaient opposés au putsch de mars 2012 ayant renversé leur mentor. Les corps d'une vingtaine de militaires appartenant à cette unité parachutiste avaient été retrouvés en décembre 2013 dans un charnier à Diago, près de Kati, qui fut

le quartier général de Sanogo et de ses hommes.

Dans les mois qui ont suivi le coup d'Etat, Sanogo et ses hommes ont été accusés de nombreuses violences à l'encontre de « Béréts rouges » ainsi que d'hommes politiques, de journalistes et de membres de la société civile.

Promu général, l'officier est ensuite tombé en disgrâce au terme d'une transition qui s'est achevée en août 2013 par l'élection du président Ibrahim Boubacar Keïta.

Ce putsch a précipité la déroute de l'armée face à la rébellion touarègue et aux groupes jihadistes dans le nord du Mali. Cette partie du pays était alors tombée sous le contrôle de groupes liés à Al-Qaïda, d'abord alliés de la rébellion, qu'ils avaient ensuite évincée.

Les jihadistes ont été dispersés et en grande partie chassés à la suite du lancement en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire internationale, qui se poursuit actuellement.

Rappelons qu'en décembre 2015, la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Bamako avait annoncé le renvoi aux assises de 18 militaires, dont le général Sanogo, ainsi que les généraux Yamoussa Camara, ancien ministre de la Défense, et Dahirou Dembélé, ex-chef d'état-major des armées, dans l'affaire dite des « Béréts rouges ».

Yvette Reine Nzaba

NOKI- NOKI, une Nouvelle Solution à Tout Besoin de Financement

Financez tous vos projets personnels

Vous souhaitez acquérir ou renouveler votre équipement (Salon, Achat de voiture, Appareils ménagers, articles informatiques, etc.) ?

Des événements importants se préparent (mariage, baptême, voyage etc.) ?

Le **Crédit du Congo** vous offre sa nouvelle formule de crédit NOKI- NOKI, une solution mieux adaptée à tous vos besoins de Consommation.

Le Nouveau NOKI-NOKI est :

- **Facile** avec des formalités allégées, une simple domiciliation de salaire et une assurance vie.
- **Rapide** avec un débloqué 2 jours maximum après le dépôt de votre dossier complet (sous réserve d'acceptation).
- **Flexible** avec un financement allant de 250.000 F CFA à 12.000.000 F CFA en fonction de votre Revenu.

■ **Economique** avec un taux très compétitif tenant compte de l'offre disponible sur le Marché.

■ **Souple** avec un remboursement pouvant s'étendre sur 60 Mois et un taux d'endettement pouvant atteindre 45% selon le niveau de salaire.

■ **Accessible** au plus grand nombre à partir d'un salaire mensuel de 100.000 FCFA.

Menez à bien vos projets en toute sérénité avec la nouvelle formule NOKI-NOKI du Crédit du Congo!

Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre Conseiller Clientèle dans votre Agence ou Succursale ou envoyez un mail à l'adresse : svpinfos@creditducongo.com,



Crédit du Congo

Silvio Berlusconi, un Donald Trump à l'italienne ?

Ancien Premier ministre connu pour sa fortune et ses frasques, Silvio Berlusconi se trouve des points communs avec le nouveau président américain.

Il y a en Italie ceux qui se sont réjouis de la défaite de l'ancienne Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, à la présidentielle du 8 novembre dernier. Et qui avaient espéré que l'arrivée du milliardaire américain à la Maison blanche marque une ère nouvelle. Un de ceux qui espéraient le départ rapide des démocrates du pouvoir aux Etats-Unis, un allié de longue date de l'Italie depuis la deuxième guerre mondiale, est sans doute Silvio Berlusconi. Première fortune d'Italie, homme d'affaires arrivé presque par accident au pouvoir dans son pays, connu pour avoir un langage peu châtié à l'endroit des femmes et des minorités, il a accordé une interview au quotidien Corriere della Sera.

« Il y a quelques analogies évidentes, même si mon histoire comme entrepreneur est très différente de celle de Trump, que je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer », affirme Silvio Berlusconi qui dit son admiration pour M. Donald Trump un

homme qui, tout comme lui, « à un moment de sa vie, a décidé de consacrer ses capacités et son énergie à son pays ». C'est en 1994 que Silvio Berlusconi décida de laisser un peu les affaires pour « entrer dans l'arène » politique, suivant son expression. Il est resté au pouvoir pendant vingt ans, signant une manière de longévité pour la vie politique agitée de l'Italie.

Même si, à 80 ans, Silvio Berlusconi reste diminué par des ennuis de santé, il continue aujourd'hui d'influencer la politique de son pays et de pourfendre « les gauches communistes » qui arriveraient trop souvent au pouvoir sans passer par le canal obligé des urnes. L'Italie est une démocratie parlementaire où le premier ministre actuel, Matteo Renzi, exerce le pouvoir parce que désigné par le parti majoritaire, et non pas élu par un suffrage universel. Berlusconi ne rate aucune occasion d'écorner l'image de Matteo Renzi, un dirigeant qui dirige « sans avoir été élu ».

Il a déjà affirmé qu'il ne voulait pas d'un « Barack Obama italien ». Il a fait remarquer que Donald Trump a été élu « par tous les Américains lassés

d'une vieille politique, fermée sur elle-même, devenue incapable d'écouter et de comprendre ». Berlusconi n'a jamais été un diplomate affiné dans la manière de dire les choses. Il estime que l'erreur des démocrates américains et celle de « toutes les gauches du monde » a été « celle de penser que le 'politiquement correct' soit le moyen d'être proche des gens, sans comprendre que les vrais faibles sont les citoyens accablés par l'Etat, les impôts, la bureaucratie, l'immigration incontrôlée, le chômage, le danger terroriste. Et ce en Amérique, comme en Italie et en Europe ».

« Les Américains ont choisi Donald Trump, maintenant laissons-le travailler. Les présidents se jugent à ce qu'ils font », estime Silvio Berlusconi, dont les propos sur Barack Obama (« un bronzé »), sur Mme Angela Merkel ou une autre dame au pouvoir en ont choqué plus d'un. Un autre trait commun avec Donald Trump, Berlusconi le présente aussi dans l'amitié ou la sympathie pour le président russe, Vladimir Poutine.

Lucien Mpama

ELECTION DE DONALD TRUMP

Le président Denis Sassou N'Guesso appelle au renforcement des liens entre les Etats-Unis et le Congo

Le chef de l'Etat congolais a adressé une lettre de félicitations à Donald Trump.

Dans une lettre officielle au nouveau président élu des Etats-Unis, Donald Trump, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, souhaite voir Brazzaville et Washington œuvrer « au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays pour le bonheur des peuples congolais et américain ».

Le président de la République félicite chaleureusement le vainqueur de l'élection présidentielle américaine du 8 novembre et lui adresse ses vœux de « pleins succès dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions ». La lettre est datée du 11 novembre.

Les Dépêches de Brazzaville

CEMAC

Les créances en souffrance de la zone sont en hausse

A l'issue d'une audience entre le président gabonais, Ali Bongo, et le gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), Lucas Abaga Nchama, des inquiétudes ont été relevées dans la chute des cours des matières premières dans la sous-région.

Le communiqué qui a suivi cette rencontre indique que « la chute des cours des matières premières, notamment le pétrole, impactent négativement les performances macroéconomiques ». Les Etats d'Afrique centrale ont été appelés à « s'ajuster et prendre des mesures idoines pour sortir de la crise ».

Les créances de la zone Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Centrafrique, Tchad et Guinée équatoriale) ont connu une hausse de

plus de 41%, selon la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). Une augmentation des créances en souffrance due à « l'augmentation des créances immobilisées et des créances douteuses », précise la Cobac. Des créances en souffrance qui avaient déjà atteint la somme de 894 milliards de francs CFA à fin 2015, soit environ 11,8% des crédits bruts octroyés par l'ensemble des institutions bancaires de l'espace communautaire. Comme si cela ne suffisait pas, Lucas Abaga Nchama relevait récemment que le Fonds de garantie des dépôts en Afrique centrale (FOGADAC) disposait d'une centaine de milliards de francs CFA, chargé de protéger des épargnants.

Noël Ndong

OPÉRATION DE MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE

Le Canada décide d'envoyer 600 soldats

Dans l'esprit d'appuyer la politique enclenchée par les Nations unies, en mettant sur pied une opération dite de maintien de la paix en Afrique, le Canada a résolu de déployer environ six cent membres de ses forces armées qui évolueront pendant trois ans pour des missions de paix en Afrique.

Cette annonce, faite le 11 novembre par le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, intervient une semaine après l'engagement pris par le gouvernement de ce pays auprès du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, sur la participation du Canada à des opérations de soutien de la paix. « Notre gouvernement s'apprête à demander à quelques six cents membres des forces armées canadiennes de partir en mission à l'appui des opérations de soutien de la paix des Nations unies en Afrique », a déclaré, le ministre canadien de la défense, Harjit Sajjan, tout en précisant que cet engagement sera étalé sur une durée de trois ans et que, le gouvernement devrait approuver en urgence ce programme, ayant un caractère humanitaire.

Parmi les pays africains dont ces soldats seront déployés figurent, selon le ministre canadien de la défense, le Mali et la République centrafricaine.

Parlant des objectifs de ce déploiement, le ministre a, en outre, signifié que l'envoi des soldats dans plusieurs pays permettra de former des forces armées locales et à participer aux efforts de ces pays contre la radicalisation. « Le Canada se réinvestit dans les missions de paix. D'autant plus, j'ai été récemment au Mali dans le même cadre pour écouter la partie malienne avant de prendre la décision finale sur la question », a ajouté, le ministre canadien de la défense.

Rock Ngassakys

CHRONIQUE

Journée internationale de la tolérance

C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Unesco que les États membres de cette organisation ont adopté une déclaration de principe sur la tolérance. Ainsi, depuis novembre 1995, chaque année le 16 novembre, la communauté internationale célèbre la Journée internationale de la tolérance avec des activités qui s'adressent à la fois aux établissements d'enseignement et au grand public.

C'est également à la faveur du Sommet mondial de 2005 que les chefs d'État et de gouvernements s'étaient engagés à élargir partout le bien-être humain, la liberté et le progrès, en encourageant la tolérance, le respect, le dialogue et la coopération entre les différentes cultures, civilisations et populations.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts et nous sommes en droit de nous questionner sur le constat quant aux préjugés qui, dit-on, ont la dent dure.

La tolérance est-elle partout au rendez-vous ? Ce qui demeure de nos jours, malgré un discours officiel, poli, exhortant à la «tolérance» et encensant la liberté, c'est la haine de l'autre qui persiste.

Peut-être n'avons-nous pas assez martelé et communiqué sur la notion de tolérance et son implication ?

« La tolérance n'est ni complaisance ni indifférence, c'est le respect et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains ».

Les peuples se caractérisent naturellement comme nous le savons par leur diversité et seule la tolérance peut assurer la survie de communautés mixtes, dans chaque région du globe, il faut donc encourager l'éducation à la tolérance.

Il est vrai que l'on tolère aujourd'hui souvent plus par politesse, ruse ou calcul. Mais si l'on veut sortir de cette conception et de cette pratique de la tolérance, il faut passer à l'idée de respect, en adoptant cette attitude de quelqu'un qui admet chez les autres leurs manières de penser et de vivre différentes des siennes.

Il est sain de nous poser la question de la lutte contre l'intolérance et de jauger son niveau d'exécution.

Cette lutte nécessite des lois et cela implique implicitement les États, car tout État a la responsabilité de s'assurer le renforcement de la législation sur les droits de l'Homme, de bannir et punir les crimes motivés par la haine. L'État doit garantir un accès impartial aux tribunaux et aux organismes de défense des droits de l'Homme pour empêcher que les citoyens ne fassent justice eux-mêmes.

La lutte contre l'intolérance implique aussi l'éducation car les lois sont nécessaires mais insuffisantes pour contrecarrer l'intolérance due trop souvent au fait de l'ignorance et la peur, peur de l'inconnu et de l'autre.

Il faut éduquer plus et mieux. L'Unesco nous montre comment, à l'instar de son Prix -Madanje et Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, qui existe depuis 1995 et récompense des activités significatives pour la promotion de la tolérance dans le domaine scientifique, artistique, culturel ou de la communication.

Il faut également une plus grande interaction avec, entre autres, un plus grand accès à l'information afin de limiter plus efficacement l'influence de ces propagateurs de haine, une plus large mise en œuvre des mesures qui favorisent et encouragent la liberté de la presse et son pluralisme, afin que les lecteurs puissent faire la distinction entre les faits et les opinions.

L'action non-violente demeure un moyen par excellence pour exprimer et manifester sa solidarité avec des victimes de l'intolérance, discréditer et mettre un terme à l'intolérance, la violence et à la haine.

Ferréol Gassackys

LIVRES

Jean Jérôme Ossebi publie «Le Congo du XXI^e siècle»

L'ouvrage de 247 pages, collection ThémA, a été édité à Cesbc Presses. «Le Congo du XXI^e siècle» est constitué de 18 chapitres et aborde les questions d'émergence du Congo et d'Afrique.

La loi de la renaissance des peuples ; la loi de la désintégration des groupes ; la loi de l'usure du plus fort ; la loi de la classe politique ; le souverain ; les gardiens de la cité ; nous avons reculé ! la démocratie dans les serres de « ces Messieurs Afrique » ; Que faire donc ? ; Nous sommes les compagnons de Spartacus ; l'Égalité des chances ; la paix et l'État qui nous conduira à l'émergence ; l'émergence (1) : des mains valides ; l'émergence (2) ; des corps sains ; l'émergence (3) ; un peuple instruit ; l'émergence (4) ; une société civile dynamique et le Congolais du XXI^e siècle sont les 18 chapitres constituant l'ou-

vrage qui « sont comme les mini-jupes ; elles donnent des idées mais cachent l'essentiel ». Qu'attendent les Congolais de l'émergence ? La satisfaction des besoins basiques de tout le peuple, uniquement cela. Le Congo, s'il émergeait, ne serait qu'un maillon d'une chaîne d'îlots émergeant. Le destin du Congo est lié à celui de l'Afrique. En effet, il n'y aura pas de bonheur pour les Congolais alors qu'autour d'eux des populations souffrent. Et c'est dans l'unité que l'Afrique comme un phénix se relèvera de ses cendres, marchera d'abord à tâtons (la démarche étant une succession de déséquilibres) et après marchera sûrement sur la route du progrès et du développement, à la rencontre des autres peuples pour participer au concert des nations où elle donnera sa voix et sa mélodie dans un monde qui attend tant d'elle au XXI^e siècle.

y arriver, il y a un prix à payer. La première des choses revient aux politiques, qui ont la responsabilité de conduire les destinées de leurs pays respectifs, donc de consentir un certain nombre de sacrifices pour cette œuvre. À côté d'eux, l'intelligentsia dont ils se réclament, c'est-à-dire la société civile chargée d'édifier les hommes politiques et le peuple sur les défis à relever. Enfin, il y a le peuple qui depuis l'histoire de l'humanité est comme un troupeau qui suit le chef de file. Voilà pourquoi, poursuit-il, « nous avons la responsabilité d'éduquer ce peuple en lui préservant les besoins les plus élémentaires, sinon vitaux, pour cette longue marche vers l'émergence. Toutes les sociétés ont une potentialité à développer, c'est universel ».

Qui est Jean Jérôme Ossebi ?



Jean Jérôme Ossebi et son oeuvre

vrage de Jean Jérôme Ossebi. Le Congo émergeant en 2025 est le leitmotiv du discours régulièrement servi aux Congolais. Mais ceux-ci s'interrogent : l'émergence leur viendra-t-elle comme l'indépendance en 1960 préparée et servie à leur table par les dirigeants comme un plat de festin du 1er janvier 2025 ? Les hommes politiques, n'expliquent pas le contenu de cette émergence. Ils occultent la réalité en évoquant les indicateurs économiques, les statistiques,

L'auteur de «Le Congo du XXI^e siècle» a expliqué aux Dépêches de Brazzaville que son livre est un essai politique sur l'actualité du Congo. En effet, dit-il, depuis quelques années, beaucoup de pays africains, dont le Congo, ont émis la bonne idée d'arriver en émergence, c'est-à-dire l'apparition sur les plans politique, culturel et économique de la scène internationale. Faire comme l'ont été hier, les pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique du sud. Et pour

Inspecteur principal des impôts, Jean Jérôme Ossebi est titulaire d'une licence en sciences économiques obtenue à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville (Congo) et est diplômé de l'École nationale d'administration et de magistrature (Énam). Ses réflexions portent sur les problèmes de l'État contemporain en Afrique subsaharienne, notamment le Congo, et sur l'avenir des sociétés africaines.

Bruno Okokana

MUSIQUE CLASSIQUE

Premier concert de l'orchestre symphonique Burning music à l'IFC

C'est sur le thème « Musique populaire du Congo et d'ailleurs » que l'Orchestre symphonique Burning Music dirigé par le maestro Josias N'Gahata a donné son tout premier concert à l'Institut français du Congo (IFC).

Ensemble musical évoluant dans le domaine de la musique classique, l'orchestre symphonique Burning music a donné un concert qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la musique classique au Congo en vue de son acceptation par le public congolais.

C'est ainsi qu'après deux brillantes prestations du genre au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, le groupe de Josias N'Gahata a pensé changer de cadre pour la conquête d'un autre public, mais aussi avec un répertoire plus dense.

Ce concert animé par quinze instrumentistes (cordes, vents et percussions) et onze choristes a mis en haleine le public de l'IFC durant deux heures. Il a débuté par le groupe chrétien « Sila N'Lemvo » durant une demie heure, avant que l'orchestre symphonique Burning music monte sur la scène de l'IFC pour présenter au public venu si nombreux, les personnalités y compris, un répertoire si riche en deux phases.

La première phase a été marquée par la musique populaire du Congo, à savoir : Tusendulanga meso ; Ah Mfumu mbong'e ntim'ani ; Ndeke moko azalaki ; Seigneur dirige ; Nawo tsetsa ; Congo ; Pont sur le Congo ; Ku nsi a zitu ; Su a Dâ ; Nings'e kiandu. Alors que la deuxième

a été constituée de la musique d'ailleurs : Ge chang zu guo et Ge sheng yu wei xia (Chine) ;

n°9) de Beethoven. Leur prestation a été saluée par le public à travers de fortes acclamations et des mots de félicitations à l'endroit du maestro Josias N'Gahata et des autres musiciens de l'orchestre à la fin du concert. Le public a presque

aux *Dépêches de Brazzaville*. « J'ai une joie immense de voir un grand public venu assister à notre prestation malgré la pluie. Nous sommes très honorés par la présence des ambassadeurs du Tchad, de Venezuela, de France et de

vorgman de Brazza, du directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, de la représentante de l'OMS-Congo... »

Quant au programme de cet orchestre, Josias N'Gahata dit qu'il pourra répondre les activités le plus vite possible à la demande



L'orchestre symphonique Burning music

Kalinka et Katjusha (Russie) ; Alma Llanera (Venezuela) ; Va pensiero de Verdi ; Petite musique de nuit de Mozart ; Canon en Ré majeur de Pachelbel ; Hymne à la joie (Symphonie

réclamé la tenue d'un autre concert de ce même cadre et dans un bref délai.

Le responsable de ce groupe symphonique, Maestro N'Gahata, n'a pas caché sa joie et a réagi

madame l'ambassadrice de Chine au Congo, des conseillers spéciaux du chef de l'État (Laure Edith Itoua et Louis Bakabadio), de la directrice du Mémorial Pierre Sa-

insistante du public. Mais la musique classique coûte énormément chère, d'où ils lancent déjà un appel aux sponsors congolais pour leur prochain concert.

Bruno Okokana

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TENNIS DE TABLE

Jean Marie Okouna sur les traces de son prédécesseur

À la Fédération congolaise de tennis de Table, Henri Djombo a passé le relais à son ancien premier vice-président Jean Marie Okouna. Le nouveau président de la FCTT a inscrit son tout premier mandat à la tête de la structure sous le signe de la continuité.

« Nous avons un programme très ambitieux. Nous l'avons commencé avec le président Djombo et nous allons continuer avec le même programme. C'est pour cela que nous avons intitulé notre programme de développement la continuité en marche », a expliqué Jean Marie Okouna en validant les instructions du ministre des Sports qui consistent à placer l'athlète au centre de tout. Dans son programme de développement, le nouveau président de la FCTT mettra l'accent sur la formation des joueurs. Pour ce faire, il comptera sur l'appui d'un couple d'encadreurs de haut niveau.

« Nous avons sollicité un



Jean Marie Okouna, le nouveau président de la Fédération congolaise de tennis de table./Adiac

couple d'encadreurs de haut niveau, de préférence les Chinois parce qu'au tennis de table ce sont eux qui sont les plus forts. Ils viendront pour encadrer nos jeunes, pour relever le niveau afin qu'ils soient au top et à mesure d'affronter sans complexe les grands que nous venions d'affronter il n'y a pas longtemps : le Nigeria et l'Égypte », a-t-il commenté.

Outre la formation, Jean Marie Okouna entend gagner la bataille de la vulgarisation de cette discipline dans les écoles primaires. « Nous allons mettre un accent sur les écoles primaires. Il existe des salles, là où nous pouvons affecter les encadreurs et du matériel de table, les équipements pour que le tennis de table soit vulgarisé dans les écoles primaires et surtout dans les arrondissements. Nous devons couvrir tous les arrondissements de toutes nos grandes villes et les départements », a-t-il expliqué.

Retenons qu'avant la mise en place des nouvelles instances dirigeantes de la FCTT, les pongistes congolais ont participé à Agadir à une compétition africaine. Selon Jean Marie Okouna, les juniors qui ont joué avec les seniors ont laissé bonne impression. « Ils ont participé avec les seniors et sont revenus avec une médaille de bronze. Il y a trois mois, il y a eu un cadet qui a participé à une compétition dans la même ville à Agadir et obtenu quatre médailles : une médaille d'or, une d'argent et deux médailles de bronze ». Il a ajouté : « Le programme entrepris par le président Djombo a pris vraiment son envol. Aujourd'hui, nos jeunes peuvent affronter sans complexe les joueurs de haut niveau. Ils peuvent même les battre et les égaler. Nous continuons dans la même voie. Nous la suivons telle qu'elle a été tracée par le président Henri Djombo », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

CRISE POLITIQUE EN RDC

Un mémo de l'IRDH à la délégation du Conseil de sécurité

Ce document rédigé par les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques (PAD-CIPO) de cette ONG contiendrait les attentes de la grande frange de l'opinion congolaise adressées à cette équipe en mission au pays.

Dans ce mémo publié dans le Bulletin électronique numéro 030 du 11 novembre 2016 de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), les chercheurs du PAD-CIPO de cette ONG ont noté à l'attention de la délégation du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU attendue en RDC à partir du 11 novembre que les Congolais sollicitaient son implication pour la fin de la crise politique.

Évoquant la question du dialogue politique, ce document a relevé que les Congolais attendaient de la délégation du CS de faciliter des compromis qui vont crédibiliser et légitimer les solutions à la crise politique entre le pouvoir et l'opposition et de soutenir la démarche de la Conférence épiscopale nationale du Congo, qui consulte déjà des ONG et les plates-formes des partis réunis au sein du Rassemblement dont l'UDPS et le G7, qui n'avaient pas pris part au dialogue facilité par Edem Kodjo, désigné par l'Union africaine. Le mémo appelle, par ailleurs, le CS de considérer le résultat du forum modéré par Edem Kodjo, clôturé le 18 octobre 2016, comme base des avis du parti au pouvoir et ses alliés, une frange de l'opposition et des organisations de la société civile.

Respect des droits fondamentaux

Par rapport aux droits et libertés fondamentaux, la délégation du CS est exhortée à appeler au respect des droits fondamentaux garantis par les instruments internationaux et la Constitution de la RDC. Ceci devra conduire le gouvernement, ont noté ces scientifiques, à cesser de fermer et de brouiller le signal des médias, couper l'Internet, empêcher des manifestations



Des jeunes kinois barricadant une avenue, lors des manifestations du 19 et 20 septembre 2016

publiques ainsi que la libre expression d'opinion politique qui lui est contraire, sous prétexte d'atteinte à l'ordre public ; de présenter aux médias des manifestants politiques comme des terroristes ou dangereux criminels, avant que les juridictions ne vérifient des telles allégations, instrumentaliser la police et l'appareil judiciaire qui organisent des procès expéditifs contre des opposants politiques. « *Ce comportement porte atteinte au principe de la présomption d'innocence et au droit à un procès équitable* », ont soutenu ces chercheurs de l'IRDH.

Sur le point lié à la lutte contre l'impunité, il est attendu de la délégation du CS d'exiger la rigueur dans la lutte contre l'impunité

des violations graves des droits humains. Pour ce faire, cette équipe devra recommander au gouvernement notamment d'enquêter et d'établir les responsabilités dans les cas d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique et aux dégâts matériels. Ces chercheurs ont relevé certains cas dont ceux survenus les 19 et 20 septembre 2016 à Kinshasa, pendant que la police nationale tentait d'empêcher la manifestation du Rassemblement. Mais aussi cette frange des Congolais voudraient voir Kyungu Mutanga Gédéon, jugé et reconnu coupable des crimes contre l'humanité par la juridiction militaire compétente de la province du Haut-Katanga,

remis en prison.

Encourager la réconciliation nationale

Tablant sur le besoin de réconciliation nationale, le mémo exhorte la délégation à encourager le gouvernement de travailler à l'unification et la réconciliation du peuple congolais, en libérant les prisonniers politiques et d'opinions dont le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, en mettant fin aux poursuites judiciaires fantaisistes contre des opposants politiques, à l'exemple de Katumbi Chapwe Moïse, et en levant la mesure d'interdiction de sortie du pays des opposants politiques, à l'instar de Franck Diongo et Joseph Olanga Nkoy.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Le Conseil de sécurité au chevet de la RDC

Les quinze ambassadeurs de l'ONU en séjour à Kinshasa ont de nouveau réitéré leur volonté de travailler avec les Congolais pour parvenir à la stabilité politique à travers le pays.

Depuis le 11 novembre, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU séjournent à Kinshasa pour une visite de travail de soixante-douze heures. Déjà ce 14 novembre, ils devront mettre le cap sur la ville de Béni au Nord-Kivu où l'insécurité continue à battre son plein. À Kinshasa, la délégation onusienne conduite par les ambassadeurs de France et d'Angola auprès des Nations unies a tenu à capitaliser son passage en conférant avec tous les acteurs de la crise politique en RDC. Leur agenda très chargé prévoyait des entretiens avec, entre autres, les délégués de la majorité et de l'opposition ayant participé au dialogue mais aussi les membres de la société civile pilotée par l'Église catholique, sans oublier ceux qui n'ont pas pris part à ce forum national à l'instar du MLC, le mouvement citoyen Lucha, etc. Ils ont estimé à l'issue de leur ren-



François Delattre, Maman Sambo Sidikou et Ismael Abraão Gaspar Martins

contre samedi avec Joseph Kabila que l'accord politique signé à l'issue du dialogue était « une étape » et qu'ils souhaitaient la poursuite des discussions pour arriver à un large consensus. « *Les discussions doivent pouvoir se poursuivre dans un cadre large inclusif afin d'atteindre le consensus large sur un calendrier électoral précis, accompagné des mesures de confiance* », a déclaré l'ambassadeur de la France à l'ONU, François Delattre. Le Français a également invité les Congolais à un « débat politique libre et constructif »

tout en plaidant pour le respect de la liberté d'opinion, de réunions et l'accès équitable aux médias. Pour sa part, l'ambassadeur de l'Angola à l'ONU, Ismaël Abraão Gaspar, a fait savoir que l'accord issu du dialogue de la Cité de l'Union africaine était une base sur laquelle les discussions doivent continuer pour aboutir aux élections crédibles et éviter un chaos au pays. « *La feuille de route est là. La mise au point va être menée à bien. L'accord qui a été signé est une base mais il faut bâtir. Qui doit bâtir ? Le peuple congolais avec ses dirigeants et*

tout son peuple », a-t-il souligné.

L'idée, à en croire les meilleurs intéressés, était d'encourager toute initiative prônant plus d'inclusivité et plus d'adhésions à l'accord politique signé le 18 octobre à la Cité de l'Union africaine. Un accord qui, visiblement, requiert le soutien du Conseil de sécurité dont la présence à Kinshasa était perçue par certains observateurs, comme un entérinement tacite dudit document de la part de

pour vérifier l'application de la résolution 2277 qui appelait à la tenue des élections dans les délais constitutionnels, les quinze ambassadeurs n'avaient pas d'autre choix que d'accompagner le schéma édicté par l'accord politique conclu entre la majorité et une frange de l'opposition pour éviter de rajouter à la confusion en cas d'une remise en cause. Rappelons que ledit accord renvoie l'organisation des élections en avril 2018 tout en donnant à Joseph Kabila la possibilité de se maintenir au pouvoir au-delà de

son deuxième et dernier mandat constitutionnel.

De l'avis des diplomates onusiens, leur visite à Kinshasa devrait plutôt être perçue comme un signe d'engagement de l'ONU à coopérer efficacement pour la stabilité politique de la RDC. « *Il faut avoir la paix politique, être à l'écoute de la communauté internationale qui veut travailler avec les Congolais pour arriver à cette stabilité politique* », a déclaré le diplomate angolais, Ismaël Abraão Gaspar Martins. Son collègue français François Delattre a, pour sa part, noté que la visite du Conseil de sécurité en RDC marquait « *le soutien résolu du Conseil de sécurité à l'entreprise qui est celle de la République démocratique du Congo sur tous les plans, sur le plan politique mais aussi sur les autres* ». En somme, le message phare qu'entendait passer la délégation du Conseil de sécurité en RDC était de pousser à un processus politique plus inclusif pour éviter au pays une nouvelle flambée de violences à l'instar des troubles ayant émaillé les folles journées des 19 et 20 septembre.

Alain Diasso

DIALOGUE NATIONAL

72% de Kinois non informés des résolutions prises

La situation serait due au manque de communication ou à la faible communication autour de l'accord issu de ce dialogue ou ses résolutions, ainsi que sur les motivations de ce forum.

L'actualité en RDC et particulièrement à Kinshasa reste dominée, ces derniers temps, par la crise née de la difficulté de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à organiser les élections présidentielle et législatives dans les délais fixés par la Constitution. Ainsi, pour juguler cette crise, les politiques congolais sont allés au dialogue dont les travaux conduits par le Togolais Edem KODjo ont été tenus à la Cité de l'Union africaine auxquels ont participé la majorité présidentielle et une partie de l'opposition ainsi que de la société civile. Ces travaux ont donné lieu à un accord politique qui a été signé par les différentes parties prenantes. Ce dialogue voulu inclusif avait comme objectif de trouver les voies et moyens de l'apaisement pendant cette période, étant donné que les élections présidentielle et législatives n'ont pas été organisées comme le voulait la Constitution.

Plus de trois semaines après la fin de ce dialogue et la signature de l'accord qui avait sanctionné cette fin, il a semblé que la population

n'avait toujours pas maîtrisé les résolutions de ce forum. Pour appréhender cette perception de la population par rapport à ce dialogue, l'Institut de sondage Les Points a mené une étude du 9 au 10 novembre auprès de la population kinoise.

Il ressort de cette étude que seulement 21% des Kinois interrogés sont au parfum des résolutions du dialogue national contre 72% qui disent ne pas connaître les contenus des résolutions de ce forum. 7 % de la population se sont abstenus, soutenant qu'ils ne maîtrisent rien de ce forum ni de ses motivations moins encore de ses conclusions.

Donner un Premier ministre et un gouvernement de transition

L'étude a également révélé que sur les 21% des personnes qui prétendent connaître ces résolutions, 74 % ont retenu que le dialogue organisé à la Cité de l'Union africaine n'avait comme objectif que de donner au pays un Premier ministre, qui sera appelé à former un gouvernement dont la mission serait d'expédier les affaires courantes pendant cette période de transition. Cette portion de la population retient également que c'est à cette fin que ce forum a abouti par l'accord signé.

Cette manque d'information ou



Edem Kodjo, Vital Kamerhe et Alexis Themwe Muamba

cette désinformation est due, a noté l'étude, au manque de communication ou à la faible communication autour de l'accord issu de ce dialogue ou ses résolutions, ainsi que sur les motivations de ce forum. À la place d'une médiatisation sur l'accord issu du dialogue de la cité de l'Union africaine ou de ses résolutions, la population affirme assister à une guéguerre des politiciens autour du choix du Premier ministre et le partage des postes ministériels au sein du

gouvernement à former.

Cette étude a également démontré que seuls 16 % de la population savent que l'objectif du dialogue inclusif tenu à la Cité de l'Union africaine était de baliser la voie pour des élections apaisées. Cette portion de la population affirme avoir été informée à partir de la sensibilisation isolée menée par certains partis politiques sur ce sujet. Il ressort de cette étude que seuls les partis de la majorité se sont livrés à l'exercice de la

vulgarisation des résolutions du dialogue, contrairement aux partis de l'opposition qui sont plus préoccupés à la lutte sur le partage des postes ministériels.

Une campagne de vulgarisation très faible

L'étude note qu'à la majorité, seuls trois partis politiques et une plate-forme ont été visibles sur le terrain pour la vulgarisation des résolutions du dialogue. C'est le cas de la plate-forme dénommée « J'aime mon pays et je soutien le dialogue » du ministre Félix Kabange Numbi, qui arrive en première position avec 62%. Elle est suivie de la CNC du député Pius Mwabilu Mbaya, avec 61%, l'UCC du ministre Mende Omalanga, 54%, et le Parti de l'action du ministre Kin Kiey Mulumba, 51%.

Les interrogés ont également relevé d'autres sorties sporadiques des certaines personnalités de la majorité présidentielle sur les chaînes de télévisions et stations de radio.

Dans sa conclusion, l'étude note que la RDC a eu un dialogue dont la majorité de la population n'a aucune information, étant donné que ces travaux n'ont pas été médiatisés et les différentes parties prenantes ne communiquent pas assez ou pas du tout sur les véritables motivations de ce forum.

Lucien Dianzenza

TENSION À L'UNIVERSITÉ

Des défis socioéconomiques d'une ampleur insoupçonnée pour les autorités congolaises

La crise économique et politique en RDC ne permet pas une augmentation des frais académiques et autres frais connexes. C'est l'instruction de Théophile Mbemba, le ministre de tutelle, aux responsables des établissements supérieurs et universitaires. Si la décision ramène effectivement la sérénité dans les milieux estudiantins, le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) a invité les acteurs en conflit à un consensus au sein du comité des partenaires. Mais pour nombre d'observateurs avertis, la question universitaire est bien trop grave pour être réglée par une simple instruction de l'autorité compétente.

Dans sa réaction, Théophile Mbemba lui-même a ouvert une brèche en rappelant toute la prudence que nécessite la crise dans son secteur. En tenant compte de la taille et de la vision des responsables, a-t-il fait comprendre, certaines décisions doivent absolument être prises dans l'intérêt supérieur de l'établissement. Et pour ce genre de décision, il est préférable de rechercher d'abord le consensus. La position du gouvernement a alimenté le débat sur le secteur de l'éducation su-



Le bâtiment d'un institut

périeure et universitaire en RDC, visiblement abandonné à son triste sort. Certes, il existe une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016 à 2025 qui prévoit de promouvoir un système éducatif plus équitable et de créer les conditions meilleures à une formation de qualité. Les résultats se font toujours attendre. « Il y a des défis à relever dans plusieurs domaines, bien au-delà de la question des frais. Et cette crise universitaire n'est en fait que la conséquence d'une situation désastreuse dans nos universités. Ce serait une erreur de minimiser l'ampleur du problème », a mis en garde un expert.

Chaque année, l'on compte environ 137 000 diplômés sortant fraîchement du secondaire. D'où la pression extrême exercée au ni-

veau supérieur qui a malheureusement une capacité limitée. Preuve d'un vrai malaise, le taux d'abandon en classe de recrutement (G1) est de 46 % (9 % en G2). Selon les chiffres officiels, les effectifs des étudiants ont quasiment doublé entre 2006 et 2015, passant de 239 000 à 447 000. L'on estime actuellement le ratio à un professeur pour 171 étudiants, contre la norme internationale d'un professeur pour 20 étudiants. Et cette situation se reflète directement sur la qualité de la formation. Par conséquent, près de 80 % des étudiants formés pour la plupart dans les filières traditionnelles (sciences sociales, commerce, droit, santé, protection sociale, éducation, ...) se retrouvent dans le secteur des services, faute d'emploi dans les secteurs primaire et industriel.

Du côté des entreprises, l'on fait état d'un réel problème de main d'œuvre qualifiée à cause d'une inadéquation entre les filières de formation et les besoins réels du secteur privé qui crée l'emploi.

Urgence d'une politique nationale de l'éducation

Partant de ces données, des voix s'élèvent pour exiger une véritable politique de l'éducation supérieure du gouvernement au lieu des mesures ponctuelles. Il y va de la qualité même de l'élite de demain et de la formation d'une main d'œuvre que l'on voudrait plus apte à contribuer au développement économique du pays. Les enjeux de l'enseignement supérieur sont bien plus complexes que le simple débat autour d'une augmentation ou non des frais académiques. Le pays enregistre un faible accès à l'éducation si l'on prend les indicateurs d'autres pays de la région. Or, il est impérieux de doter le pays d'une masse critique de ressources humaines qualifiées pour contribuer à la croissance économique, a rappelé Théophile Mbemba. Et sur ce point précis, la RDC devrait s'inspirer d'autres modèles africains et internationaux pour revigorer son système éducatif. Les Seychelles ont réussi l'éducation pour tous, le Botswana mène une politique axée sur l'éducation et l'accès gratuit à tous, le

Singapour assure une formation continue de son corps enseignant, le Rwanda accorde au moins 9 ans de scolarité de base gratuite pour tous et affecte jusqu'à 20 % de son budget à l'éducation.

Quelques réformes de l'ESU

Dans son plan des réformes à mettre en œuvre en priorité, le ministère de l'ESU a ciblé près d'une dizaine d'actions visant à réhabiliter son secteur. Il y a, par exemple, l'amélioration de la gouvernance des établissements supérieurs et universitaires, la priorité des priorités. L'autorité veut s'assurer d'une nette amélioration de la qualité de la formation pour un enseignement universitaire élitiste et professionnalisant. Il est question également de promouvoir la maîtrise et le contrôle des sciences et de la technologie tout en réorientant le système vers les formations professionnelles. Le gouvernement veut développer le numérique, revitaliser la recherche scientifique, formaliser le partenariat public-privé et garantir un meilleur contrôle de l'enseignement supérieur et universitaire. Enfin, le défi sera aussi de promouvoir le dialogue social et la paix dans l'espace universitaire. À présent, il faut trouver les fonds nécessaires pour mettre la machine en marche.

Laurent Essolomwa

GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Expiration ce lundi du délai butoir

Sauf changement, c'est ce 14 novembre que le chef de l'État, Joseph Kabila, devra boucler le dossier de la formation du gouvernement d'union nationale avec notamment la nomination du nouveau Premier ministre tel que prévu à l'article 17 point c de l'accord politique du 18 octobre 2016.

C'est en principe ce lundi que le gouvernement issu de l'accord politique signé le 18 octobre à la Cité de l'Union africaine est censé se mettre en place. La nomination tant attendue du nouveau Premier ministre devrait donc intervenir à cette date après expiration du délai de vingt et un jours tel que stipulé à l'article 17 point c dudit accord. Après avoir levé toute ambiguïté quant au timing fixé pour la formation de ce gouvernement, le délai de vingt et un jours étant à compter à partir de la remise de l'accord au chef de l'État (soit le 24 octobre) et non de la fin du dialogue, l'on croit savoir qu'il n'y a plus aucune excuse à accorder aux signataires de l'accord politique. En effet, comme l'a laissé entendre un observateur, « l'on est déjà au stade d'application de ses résolutions, quitte à respecter les termes de ses différentes dispositions dont celles liées à la formation du gouvernement ».

À ce sujet, nombreux sont ceux qui doutent que le nouveau Premier ministre sera connu ce lundi au regard surtout de l'imbroglio qui entoure le processus avec notamment l'intrusion, à la demande du chef de l'État, des évêques catholiques. Ces derniers ont reçu mandat de mener de nouvelles consultations dans le but d'obtenir plus d'inclusivité avec l'espoir d'arracher l'adhésion du Rassemblement à l'accord politique. Jusqu'à la veille de l'expiration du délai convenu dans l'accord, la moisson paraissait bien maigre pour la Conférence épiscopale nationale

du Congo (Céncó) qui s'est butée à l'intransigeance du Rassemblement par rapport à ses préalables (mesure d'assouplissement contre Moïse Katumbi, libération des prisonniers politiques, non éligibilité de Joseph Kabila à un troisième mandat, etc.). Des revendications difficilement négociables pour la majorité. Entre-temps, il nous revient que les négociations achoperaient également sur la prétention du Rassemblement à vouloir gérer la primature de la transition alors qu'il n'avait pas participé au dialogue. Ce qui est loin de plaire à l'opposition pro-dialogue qui estime que ce poste lui revient de plein droit. D'où les flèches assassines lancées ces derniers temps par les leaders de cette frange de l'opposition à la Céncó tout en lui déniait le droit d'initier ces consultations, elle qui avait suspendu sa participation au dialogue tenant mordicus à ce qu'il soit clairement stipulé que Joseph Kabila ne serait pas candidat à la prochaine présidentielle.

« La Céncó est prise dans le piège de sa propre démarche qui retarde l'exécution de l'accord et conduit le pays vers le chaos », a déclaré Jean Lucien Bussa, un des leaders de la frange de l'opposition signataire de l'accord politique. D'autres opposants de ce bord politique accusent, par ailleurs, la Céncó d'entretenir l'enlisement via les négociations avec le Rassemblement qu'ils qualifient d'une « perte de temps » et la somment d'y mettre fin d'ici le 14 novembre afin de permettre la nomination du nouveau Premier ministre. Reste à savoir si le président de la République serait disposé à boucler le dossier du gouvernement d'union nationale sans attendre les conclusions des consultations, encore en cours, menées par la Céncó.

A.D.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les agents du ministère en grève

Ces fonctionnaires exigent le paiement de leurs primes et indemnité permanente équivalent à 5% de la production du ministère, soit deux millions de dollars par mois.

Au ministère des Affaires étrangères à Kinshasa, rien ne tourne. Tous les services sont paralysés depuis quelques semaines déjà par une grève qui ne faiblit pas. Bien au contraire, chaque jour qui passe voit les grévistes radicaliser leur mouvement au grand dam des demandeurs des passeports et autres services. « Même le service minimum est hors service », apprend-on. Préférant l'air libre à l'air conditionné de leurs bureaux, les agents postés souvent à l'entrée de leur bâtiment n'ont qu'un seul discours dans leur bouche : le paiement illico presto de leurs primes et indemnité permanente. Celles-ci équivalent, d'après des sources contactées sur place, à 5% de la production du ministère, soit deux millions de dollars par mois. Là où le bât blesse, c'est que depuis 1998, ces sommes n'ont jamais été payées sans qu'aucune explication plausible ne rassure les agents quant à la volonté du gouvernement à décanter la situation. Bien au contraire, fait-on savoir, l'exécutif national paraît se complaire de la situation. Après avoir tenté une médiation au lendemain du déclenchement de la grève le 1er août avec le syndicat des diplomates, laquelle grève s'est terminée en eau de boudin sans engagement ferme de répondre aux exigences des grévistes, le gouvernement s'est depuis lors retranché dans un mur d'ivoire, ne pipant mot sur ce débrayage qui pourtant dessert l'État congolais.



Le ministère des Affaires étrangères à Kinshasa

D'où l'appel pressant des grévistes adressé au président de la République pour qu'il s'implique personnellement dans ce dossier. « Nous lançons un appel au président de la République pour voir l'ampleur de la grève et s'impliquer pour éteindre ce feu qui cause des préjudices énormes au pays », a réagi un des grévistes avant d'affirmer, à l'instar de ses collègues, être prêt à reprendre le service si le gouvernement lui payait ce qui lui est dû. Le millier d'agents qu'emploie le ministère des Affaires étrangères sont convaincus que leur argent est bloqué par le Premier ministre qui refuserait de donner le quitus pour que se fasse le décaissement. Le plus simplement du monde, ils lui demandent de « libérer » leur prime. Notons, par ailleurs, que les revendications des grévistes sont aussi d'ordre administratif (demande d'élevation en grade, reconnaissance du statut de diplomates pour certains fonctionnaires, etc.).

Alain Diasso

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HUMEUR

Et pourtant les messages des symboles nationaux rejettent l'incivisme !

Et si l'on a bien compris les enseignements et les messages que véhiculent nos symboles nationaux, il serait tout un paradoxe de poser des actes inciviques et non citoyens du genre pillages, viols, vols, destructions des biens publics et privés, banditisme, le manque du respect aux anciens, vandalisme sociaux et bien d'autres. Car d'une façon générale, la quintessence des messages véhiculés par ces symboles nationaux renvoie à la solidarité, à l'unité, au vivre ensemble et à l'esprit citoyen.

Oui, un pays étant un peuple sur un territoire avec une Constitution, des institutions et des armoiries dont leur connaissance et leur signification s'avèrent nécessaires et obligatoires pour le façonnement du comportement républicain et citoyen. Que l'on soit élève, étudiant, intellectuel, paysan, ménagère, analphabète, chômeur, travailleur, pêcheur, jeunes ou vieux, bref n'importe quel individu appartenant à n'importe quelle couche sociale, il faut donc les connaître afin d'intérioriser leurs différents messages.

D'abord des armoiries de la République : elles renvoient à l'ensemble de signes et symboles du pays ainsi que la devise. Encore que le constat fait est que certains compatriotes ont tendance à prendre ces choses là, avec une certaine légèreté dangereuse. Demander à certains congolais la signification des insignes qui composent notre drapeau, ou encore le sceau de l'État par exemple, peu seulement le sait. Oh, quelle négligence ! Or, la profonde connaissance et intériorisation de tout cela par tous allait arrêter certains actes que certains malintentionnés posent ici et là.

Et lorsqu'on regarde attentivement le sceau ou le cachet officiel qui authentifie et certifie les actes et documents officiels de l'État, on voit apparaître, entre autres, un champ d'or composé par une vague de sinople. Au centre du blason, on voit un lion qui symbolise la protection et portant une torche. Dans la partie supérieure du blason, on peut lire la dénomination officielle du pays, « République du Congo ». Ensuite, il y a deux éléphants qui soutiennent le blason. Et dans la partie inférieure, on peut lire la devise nationale, « Unité-Travail-Progress ».

Quant au drapeau, il est divisé en diagonale, partant du bas du côté de la hampe, par une bande jaune, le triangle supérieur (côté de la hampe) est de couleur verte et le triangle inférieur est rouge. Le vert symbolise l'agriculture et les forêts. Il évoque donc l'espérance dans l'avenir économique et social. Le jaune symbolise l'amitié et la noblesse du peuple.

Arrêtons-nous un tout petit peu sur l'amitié, c'est-à-dire l'amour ou la solidarité nationale qui est une valeur cardinale pour un peuple dont les circonstances naturelles et historiques ont fait qu'il soit ensemble. Cette valeur bannit la haine, l'incivisme, le banditisme et cultive l'esprit de citoyenneté et du vivre ensemble, il renvoie à la volonté d'union et à l'hospitalité légendaire du Congo. Alors que dire du rouge ! Il a été associé à la lutte pour l'indépendance, le courage et l'ardeur du peuple congolais parmi les nations du monde. Ces couleurs reprennent donc en partie celles du panafricanisme.

Et l'hymne national ! Il est le chant national officiel adopté par la loi constitutionnelle n°10 du 21 novembre 1959. Le premier couplet chante la liberté, le second exprime l'attachement à l'unité et la foi en l'avenir, tandis que le troisième exprime la détermination des Congolais pour la défense de leur drapeau. Et le refrain, quant à lui, met l'accent sur la devise de la République qui est Unité-Travail-Progress. Cette devise qui nous demande d'être unis pour accomplir des activités significatives qui feront avancer le pays. Ceci étant, et en rapport avec des enseignements et messages que véhiculent nos symboles nationaux, des actes d'antivaleurs et de non-citoyenneté devraient s'effacer pour laisser la place aux actes d'intérêt national. Car l'intérêt mesquin est antirépublicain.

Faustin Akono

SANTÉ

90, 4 millions de francs CFA de financement basé sur la performance pour les districts sanitaires

Le Comité départemental de coordination et de suivi (CDCS) du programme de développement des services de santé (PDSS II) a validé, le 10 novembre, les factures consolidées de l'année en cours des structures de santé publiques et privées en contrat avec le PDSS II, programme cofinancé entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale.



Les femmes en consultation (adiac)

Le coût global du financement basé sur la performance (FBP) s'élève à 90,4 millions francs CFA. Ce financement est destiné à trente-sept districts sanitaires publics et privés des arrondissements Tié-Tié, Mvou-Mvou et Ngoyo.

Parmi ce nombre, figurent les hôpitaux de base et les centres de santé intégrés (CSI) tels que le CSI de Tié-Tié hôpital; Tchiamba Nzassi; centre Médical Bien-être; Mahouta; Saint-Joseph; CSI de Ngoyo; Tchimagni; la Main-de-Dieu; Clinique médicale Espoir et la clinique Evangélique. Autre bénéficiaire : la direction départementale de la santé de Pointe-Noire.

Ces districts sanitaires ont obtenu, grâce au PDSS II avec son approche de financement basé sur la performance (FBP), une stratégie pour un système de santé plus efficace, équitable et de meilleure qualité. Le FBP consiste à inciter le personnel à donner le meilleur de lui-même, en témoignant les bénéficiaires. Ce financement, indique Solange Diafouka, la soulage dans son transport quotidien vers son lieu de service. Elle a, par ailleurs, équipé sa maison et acheté les matériaux de construction.

Pour le Dr Albert Touadi, médecin-chef du district sanitaire de Tié-Tié Hôpital, ce financement a contribué à l'amélioration des prestations des services de santé, à l'augmentation du taux de fréquentation des patients vers le CSI, à l'achat du matériel ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement de l'aire de santé.

En ce qui concerne la qualité des services de santé, la sage-femme Judicaël Dzongo du centre médical de Bien-être indique qu'elle a reçu le financement basé sur la performance le dernier semestre de l'année 2015. Ce qui lui a permis de réduire les prix des consultations. En accouchement, par exemple, 22.000 francs CFA au lieu de 25.000 francs comme auparavant. L'ordre du jour de la session a porté sur la validation des factures consolidées du troisième trimestre 2016; l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la réunion du 11 août de l'année en cours; l'examen des activités menées de juillet à septembre 2016; l'analyse des résultats réalisés

au cours de cette période et bien d'autres.

Notons que les travaux de la quatrième session du comité départemental de coordination et de suivi ont été présidés par le maire de la ville de Pointe-Noire et président du comité, Roland Bouity Viaudo. La rencontre a permis de faire le point des activités des structures sous le financement basé sur la performance. Elle a également permis de connaître l'état de mise en œuvre de la stratégie du FBP. La réunion a été marquée par des allocutions prononcées respectivement par le directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire, Jean Pierre Michel Ndzondault, et le maire de Pointe-Noire, suivies de plusieurs communications faites par les différents orateurs sur la présentation des activités menées de juillet à septembre 2016; l'évolution des performances des structures sanitaires sur le financement basé sur la performance, etc.

Le débat a porté sur le coût de subsides utilisés dans le département de Pointe-Noire; le taux de césarienne; le retard de paiement des primes de performance ainsi que le renforcement des plateaux techniques des centres de santé intégrés. Au terme de la quatrième session, le président du comité départemental de coordination et de suivi, Roland Bouity Viaudo, a invité les acteurs du système de santé à doubler d'effort, en travaillant avec rigueur pour la réussite du Programme de développement des services de santé. Le PDSS II a pour objectif d'augmenter le taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile dans les sept départements du Congo sous le financement basé sur la performance : Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Pool, Plateaux et la Cuvette. Ce projet connaît des innovations telles que le ciblage des individus par le biais des relais communautaires. Ceux-ci ont la charge d'identifier les patients dans les ménages et les inciter à fréquenter les centres de santé en vue d'une prise en charge gratuite.

Lydie Gisèle Oko

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



KOURACH

La Fédération congolaise a vu le jour

L'Association congolaise de Kourach a changé de statut, le 10 novembre au Gymnase Nicole Oba à Talangaï. Elle a élargi la liste des fédérations existantes au Congo. Et Francis Guyet Anga est son tout premier président

Le travail de ces cinq dernières années a porté ses fruits. En tant qu'association, la discipline a offert au Congo plusieurs médailles. Lors de la 11e édition du Championnat d'Afrique qui s'est déroulée au Congo, les Diables rouges n'ont pas déçu. Ils ont occupé la première place avec une participation d'au moins 27 athlètes. Ils ont ensuite multiplié des compétitions ayant confirmé leur bonne forme. En Afrique du Sud, les Congolais ont glané 7 médailles. Puis 6 au Mozambique. La 14e édition des championnats d'Afrique, tenue du 21 au 24 octobre à Brazzaville, a été un déclic. Les Congolais obtiennent 16 médailles dont 6 en or, cinq en argent et 5 en bronze. La discipline ayant grandi, a décidé de changer de statut.

Devenue fédération, le Kourach, a expliqué son président Francis Guyet Anga, a des



Le bureau de la nouvelle fédération/Adiac

objectifs à atteindre. Il s'agit d'assurer la vulgarisation de la discipline, de créer une pépinière ou encore des clubs qui ne pratiqueront que le Kourach. « Nous allons aussi doté ces clubs des surfaces de combats et des tenues afin que les couleurs du Kourach soient vues aux yeux et au su de tous », a souligné Guyet Anga, soulagé d'avoir atteint cet objectif. « J'ai eu à passer les étapes où personne ne pouvait imaginer. Au-

jourd'hui, c'est un ouf de soulagement ».

C'est quoi le Kourach ?

Kurash (en Anglais) est une lutte ouzbèke, qui a trait au Judo. Il y a une différence entre les deux disciplines. Au Judo par exemple les clés de bras, les luxations, et des immobilisations sont autorisées alors que dans le Kourach, il n'y a que le Tachi Waza (toutes techniques debout). En d'autres termes, le Kou-

rach est un combat debout. La discipline est arrivée au Congo en 2011, grâce à deux Judokas: Jublin Massenet Jublin et Urbain Keya résidant en Afrique du sud. Actuellement, la nouvelle fédération compte 9 arbitres continentaux et deux meilleurs athlètes au niveau africain. L'un évolue au Ghana et l'autre au pays. Le dernier né des fédérations devrait aussitôt se mettre au travail pour préparer les futures batailles. « Nous

avons la participation au championnat zonal prévue en RDC fin décembre. Avec la situation politique dans ce pays, nous pensons que nous allons reporter l'activité à une date ultérieure. Le championnat du monde nous venons de le manquer parce qu'il s'est déroulé du 10 au 14 novembre. Faute de moyens nous n'avons pas pu y participer. Nous avons multiplié des activités pour rendre visible le Kourach ». Le tout premier bureau fédéral

Président de la première fédération, Francis Guyet Anga va travailler avec trois vice-présidents : Fiacre Mboussa Ayouéné, Pierre Mabilia et Mishdaya Mistinguette. Pépin Bounoula, secrétaire général, gèrera l'administration avec pour son adjoint, Mondet Martial Kevin Ngonka. Vichi Okombo Ongoto et Cyr Hyan-cinthe Bhounou Ngouya s'occuperont des finances. Maurice Ngaloua, Ramelia Ngouabi Assanga et Jude Virlain Sah sont les membres; Gildas Oko Boeketé, Roddy Beaugre Kiba et Eudes Bourangon Ontsou composent la commission contrôle et vérification.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Quelle diplomatie pour le président Donald Trump ?

Contrairement à ce qui se dit ou ce qui s'écrit dans de nombreux médias sur les cinq continents, l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche ne modifiera en rien, ou presque, la politique internationale des Etats-Unis. Tout au plus la rendra-t-elle moins aventureuse, moins risquée dans les zones de conflit réels ou potentiels qui sont aujourd'hui perçues à Washington comme stratégiques pour l'Amérique.

Trois considérations se trouvent à la base de ce raisonnement que l'Histoire se chargera de confirmer ou d'infirmer.

° Première considération: le caractère, la nature profonde du nouveau locataire de la Maison Blanche. Formé aux métiers de l'argent, instruit par son père qui était tout sauf idéaliste, aussi pragmatique que cynique comme l'a montré sa montée en puissance sur la scène politique, entouré d'hommes et de femmes qui entendent bien tirer un profit personnel de son ascension, Donald Trump est tout à fait capable de mesurer les avantages et les risques de la fonction qu'il occupera à partir du 20 janvier 2017. Et l'on peut être certain qu'il mettra tout en oeuvre pour faire en sorte qu'il soit réélu sans problème dans quatre ans, ce qui ne serait évidemment pas le cas s'il se lançait dans les aventures telles que

la décomposition de l'Alliance atlantique, l'élévation d'un mur avec le Mexique, l'affrontement avec la Chine, la remise en question de l'accord nucléaire avec l'Iran, le rejet des Musulmans sur le sol américain, bref tous les projets qui lui ont permis d'écraser Hillary Clinton au terme d'une campagne électorale inédite.

° Deuxième considération: la capacité d'action de Donald Trump. Les pouvoirs du président des Etats-Unis sont en effet beaucoup moins grands qu'il n'y paraît et que l'affirme d'ailleurs la Constitution américaine. Même si le locataire temporaire de la Maison Blanche dispose d'une majorité confortable dans les deux assemblées du Congrès et contrôle la Cour Suprême, il a en face de lui un appareil d'Etat aussi puissant, sinon même plus puissant, que lui contre lequel il ne peut lutter. Le Pentagone, le Département d'Etat, le Trésor, la Justice, la CIA, pour ne citer que ces grands ministères et services d'Etat, détiennent des pouvoirs qui en font de véritables murs intérieurs auxquels le nouveau chef de l'Etat se heurtera s'il persiste dans sa volonté de modifier la gouvernance. Ajoutons à ce qui précède que la décentralisation des Etats-Unis, avec leurs cinquante Etats disséminés sur un espace aussi vaste qu'un continent, limite fortement les pouvoirs réels du président.

° Troisième considération: le rééquilibrage des rapports de force au sein de la communauté internationale. Même s'ils refusent de l'admettre publiquement et continuent de se comporter comme au sortir de la Guerre froide, lorsque l'implosion de la Russie consacra leur prééminence planétaire, les Américains ont bien compris que les temps ont changé. L'époque est révolue où leurs dirigeants pouvaient comme George Bush s'ingérer dans des conflits qui ne les concernaient en rien ; et les événements comme l'intervention en Afghanistan, la guerre en Irak, la crise en Ukraine, la chute de la Libye, la coalition contre l'Etat islamique leur ont appris que leur pouvoir, leur capacité d'action, leur stratégie même les contraignent à une sorte de modération stratégique, de repli sur soi dont dépendra leur prospérité dans les décennies à venir.

Dans un pareil contexte l'on peut être certain que Donald Trump, contrairement à ses prédécesseurs, se fixera comme priorité la résolution des problèmes intérieurs qui se posent au peuple américain - l'emploi, la paix sociale, la sécurité, le développement économique - plutôt qu'un interventionnisme extérieur aussi hasardeux que coûteux.

Affaire à suivre donc de très près.

Jean-Paul Pigasse